

- PD-ABJ-789 91440

**OPPORTUNITIES INDUSTRIALIZATION  
CENTER - TOGO**

**REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie**

**CENTRE DE FORMATION AGRO-PASTORALE**

**B.P 106 NOTSE - TODOME**

**TOGO**

---

**ETUDE DE L'IMPACT  
SOCIO-ECONOMIQUE  
DE L'OIC AU TOGO**

**AOUT 1994**



**SOCIÉTÉ TOGOLAISE D'ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT**

**B. P. 4782 - Tél. 21-61-79 - Fax: 21-31-70 - Téléx: 5392 SOTED TG - LOMÉ-Togo**

## S O M M A I R E

	<i>Pages</i>
RESUME - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	I-III
INTRODUCTION	1
I - PRESENTATION DE L'OIC-TOGO	2
1.1. Généralités	2
1.2. Objectifs et activités	2
1.2.1. Objectifs	2
1.2.2. Activités	3
1.3. Les résultats	8
1.3.1. Formations classiques	8
1.3.2. Autres types de formation	10
1.3.3. Autres prestations	12
1.3.4. L'installation des anciens stagiaires	16
1.3.5. Aide à l'installation	17
1.3.6. Autres catégories d'anciens stagiaires productifs	19
1.3.7. Anciens stagiaires non installés	19
II - IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE L'OIC AU TOGO ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	21
2.1. Evaluation quantitative	21
2.1.1. Effectifs formés	21
2.1.2. Effectif d'anciens stagiaires installés	22
2.1.3. Part de la production des anciens stagiaires de l'OIC dans la production nationale	22
2.1.4. Niveau de production et de consommation des produits de l'élevage	24
2.1.5. Niveau de revenu	26
2.1.6. Epargne et réalisations des anciens stagiaires	27
2.1.7. Création d'emplois	27
2.2. Impacts qualitatifs	27
2.3. Recommandation	29
CONCLUSION GENERALE	29

## **RESUME - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Situé à 107 km de Lomé et à 7 km à l'Est de la ville de Notsé sur l'axe Notsé - Tohou, le centre de l'OIC-TOGO est créé en 1976. Il a pour objectif la revalorisation du métier d'agriculteur et la création d'emplois dans le milieu rural afin de freiner l'exode rural.

Il a connu une première phase de 1976 à 1983 pendant laquelle le centre n'a pas bien fonctionné.

A partir de 1984, grâce aux financements de l'USAID principalement puis de l'UNIFEM et le soutien du gouvernement togolais, l'OIC-TOGO a évolué favorablement et est devenue une institution togolaise viable donnant une vraie formation agricole à des jeunes agriculteurs lettrés.

### **1. Activités et résultats**

L'OIC-TOGO a assuré principalement trois types de formation et un certain nombre de recyclages.

Les différents types de formation dispensée à l'OIC sont les suivants :

- formation agro-pastorale pour les jeunes et adultes des deux sexes ;
- formation des jeunes filles en maraîchage et en élevage ;
- formation spéciale en élevage pour les jeunes des deux sexes

Les sessions de recyclage ont touché principalement les anciens stagiaires OIC, les jeunes ruraux sortis des cinq centres nationaux de formation et des agents d'encadrement et comptables du Ministère du Développement Rural.

Les autres prestations de service assurées par l'OIC-TOGO ont concerné :

- . le suivi des anciens stagiaires installés
- . la commande et l'approvisionnement des aviculteurs en poussins d'un jour pour les différentes espèces de volaille et en produits vétérinaires
- . la production et la vente de provende pour différents types de volailles, porcins et petits ruminants
- . la vente de volaille et oeufs de poules de race améliorée
- . des conseils aux aviculteurs de la zone, etc..

L'analyse des résultats obtenus au cours des dix dernières années par l'OIC-TOGO en tant que structure de formation et d'appui au secteur rural révèle ce qui suit :

- Pour les trois types de formation classique, les réalisations dépassent les prévisions d'une façon globale de plus de 22 % et respectivement de 11,8 % pour la formation agro-pastorale, 58,1 % pour la formation spéciale d'élevage et 8,9 % pour celle des jeunes filles en maraîchage-élevage. De 1988 à 1994, à part l'année 1993 marquée par les conséquences de la crise socio-politique qu'a connue le Togo, les réalisations ont été stables et sont autour de 70 stagiaires formés par an pour l'agro-pastorale, 80 et plus par an pour celle des jeunes filles. La formation spéciale en élevage a évolué en dents de scie mais connaît dans les toutes dernières années un intérêt grandissant. L'objectif de 420 jeunes filles à former serait dépassé de 22,6 % à la fin de l'année 1994.
- Le nombre relativement élevé de demandes reçues souvent plus du double des stagiaires recrutés et surtout les taux de réalisation élevés obtenus illustrent le grand intérêt que manifeste la jeunesse vis-à-vis des différents types de formation classique de l'OIC.
- Pour les autres types de formation, le recyclage des anciens stagiaires formés n'a pas été une préoccupation majeure du Centre avant 1989, date à partir de laquelle cette action a été plus régulière et très marquée. Les efforts faits en ce domaine demeurent très insuffisants vu les besoins exprimés sur le terrain lors de l'enquête auprès des anciens stagiaires.

Eu égard aux performances de l'OIC en matière de formation et vu les besoins exprimés (nouvelles demandes, recyclage anciens stagiaires, formation de paysans adultes, etc..) les types de formation de l'OIC se révèlent très appréciés par les bénéficiaires. Les anciens stagiaires productifs sont reconnus dans leur zone de résidence comme des jeunes agriculteurs maîtrisant assez bien les techniques culturales ou d'élevage.

## 2. Appréciation de l'impact socio-économique

A la fin de l'année 1994, les effectifs des stagiaires formés aux techniques agricoles et d'élevage par l'OIC sont estimés à 1574 jeunes comportant une part importante de filles. Si l'on inclut les autres formations (paysans adultes, jeunes ruraux des cinq centres de formation agricoles, etc.) l'ensemble des effectifs formés à ce jour par l'OIC avoisinerait un peu plus de 2000 ruraux formés.

La mise à disposition du secteur rural, fer de lance de l'économie nationale, d'un tel effectif de jeunes ruraux lettrés et maîtrisant assez bien les techniques culturales et d'élevage, constitue pour ce secteur, une bouffée d'oxygène pour sa redynamisation et son développement. Cet apport s'apprécie mieux si l'on sait que les anciens stagiaires de l'OIC constituent des paysans pilotes dans leur zone et des

L'évaluation des productions végétales et animales des anciens stagiaires de l'OIC montre que les parts de leurs productions dans les productions nationales dépassent largement leur pourcentage de représentativité dans les effectifs nationaux d'actifs ruraux. Ceci démontre la bonne performance de ces anciens stagiaires en matière de productions végétales et animales.

De même, en matière de consommation en viande, le niveau de consommation des produits d'élevage des anciens stagiaires OIC est supérieur aux normes nationales.

En matière d'emplois, la formation de ces anciens stagiaires a permis de créer un millier d'emplois permanents et par effets induits d'autres créations d'emplois permanents (gardiens de nuit, aides meuniers, etc.) ainsi que de nombreux autres emplois temporaires (ouvriers agricoles, ouvriers spécialisés, etc.). Ces créations d'emplois surtout en milieu rural ont contribué à freiner l'exode rural.

### 3. Recommandations

La principale recommandation est la redynamisation de la section suivi de l'OIC-TOGO. Cette section doit être dotée des moyens humains, matériels et financiers adéquats.

Le manque de suivi de cette Institution de ses anciens stagiaires n'est pas de nature à encourager ces derniers. En l'absence de ce suivi, la plupart des concernés se sentent abandonnés et d'autres vont jusqu'à la démission lorsqu'ils estiment n'avoir plus d'interlocuteur. Le suivi des anciens stagiaires constitue donc un aspect important de l'opération formation et installation des jeunes ruraux à ne pas négliger si l'on veut lui donner toutes ses chances de réussite.

En attendant que des investigations spécifiques puissent être menées afin de mieux évaluer les voies et moyens pour rendre très opérationnelle cette section, on peut, compte tenu de la dispersion des anciens stagiaires et de leur inégale répartition dans les régions, estimer d'ores et déjà pour le suivi, les moyens humains répartis comme suit :

- deux (2) agents pour la Région Maritime
- deux (2) agents pour la Région des Plateaux
- un (1) agent pour la Région Centrale
- un (1) agent pour les Régions Kara et Savanes.

Par ailleurs, compte tenu de sa grande expérience en matière de production animale et eu égard aux besoins financiers croissants, l'OIC-TOGO pourra dans un avenir proche envisager la mise en place d'activités commerciales pouvant lui procurer des revenus financiers. Une investigation spécifique pourrait permettre de faire un choix judicieux et de limiter les risques d'échec de l'opération.

## **I N T R O D U C T I O N**

L'agriculture constitue le secteur clé de l'économie nationale du Togo. Elle occupe 72 % de la population totale et 64 % de la population active. Ainsi, pour stimuler le développement de ce secteur stratégique la formation et l'installation des jeunes agriculteurs des deux sexes disposant d'un bon niveau d'instruction ou du moins lettrés constitue une priorité de l'Etat togolais. Cette politique s'est traduite dans les faits par la création d'une Direction de la Formation Agricole (DEFA), des Institutions de formation (INFA de TOVE et l'Ecole Supérieure d'Agronomie) et un peu plus récemment par la réalisation d'un certain nombre d'expériences de formation et d'installation de jeunes agriculteurs, qui contrairement à ceux formés dans les institutions précitées, ne devraient pas prétendre intégrer l'administration publique ou privée mais devraient s'installer pour leur propre compte après leur formation.

Opportunities Industrialization Center (OIC) constitue au Togo, de part sa date de création, l'une des premières Organisations Non Gouvernementales (ONG) à assurer une formation agro-pastorale solide aux jeunes lettrés des deux sexes.

Aussi l'étude de son impact soico-économique au Togo se révèle-t-elle nécessaire pour mieux apprécier son efficacité après tant d'années d'interventions en milieu rural. L'étude est structurée en deux chapitres dont :

- le premier présente d'une façon succincte l'OIC-TOGO et ses activités,
- le second évalue les résultats obtenus, apprécie les impacts socio-économiques tant quantitatifs que qualitatifs de cette institution, et fait certaines recommandations pour améliorer la situation.

## **I - PRESENTATION DE L'OIC-TOGO**

### **1.1. Généralités**

Opportunities Industrialization Center (OIC-TOGO) fait partie de la longue chaîne internationale de l'OIC issue du Mouvement créé par le Pasteur américain Léon Sullivan qui a pour objectif fondamental la formation des jeunes des deux sexes issus de familles pauvres à un métier.

L'Organisation Non Gouvernementale "OIC-TOGO", représentation togolaise de l'OIC Internationale (OICI) créée en Octobre 1976 sur l'initiative d'un groupe d'intérêt togolais avec le soutien du gouvernement togolais, de la Communauté locale de Todomé et l'appui de l'OIC Internationale, n'a réellement démarré ses activités qu'en 1978.

Disposant d'un site de 122 ha obtenu par donation par les populations locales, la spécificité de l'OIC-TOGO est d'être la première ONG à adopter une formation agro-pastorale contrairement aux autres représentations qui forment les jeunes en menuiserie, mécanique, etc..

Le Centre de l'OIC-TOGO, situé à 107 km au nord de Lomé et à 7 km à l'Est de la ville de Notsé sur l'axe Notsé-Tohoun a connu une première phase de 1976 à 1983, avec une gestion privée, pendant laquelle le Centre n'a pas bien fonctionné.

En 1983, l'USAID a été contacté pour soutenir le Centre. Ce dernier a exigé que l'Etat Togolais soit impliqué dans les activités du centre (droit de regard et contribution). Ainsi, en 1984, l'OIC était financée par l'USAID à travers un projet qui devrait s'achever en 1987 mais les reliquats ont permis d'assurer le financement de cette institution jusqu'en Juin 1989. A partir de Juillet 1989, l'USAID a initié le projet PL480 qui, ensemble avec le projet UNIFEM (PNUD) dont l'objectif principal est la formation et l'installation des jeunes filles, vont permettre à l'OIC de financer ses activités jusqu'à la fin de 1994.

### **1.2. Objectifs et activités**

#### **1.2.1. Objectifs**

L'OIC a pour objectif de revaloriser le métier d'Agriculteur et de créer des emplois dans le milieu rural en freinant par ce biais l'exode rural. Cet objectif général doit être réalisé à travers certains objectifs et actions spécifiques dont les principales sont :

- la formation et l'installation des jeunes comme agriculteurs dans l'intention de réduire le chômage dans les zones rurales du Togo ;

- le recyclage des agents comptables et d'encadrement du Ministère du Développement Rural (MDR).

A côté de ces actions spécifiques, l'OIC-TOGO devra assurer aussi d'autres prestations ponctuelles notamment :

- . la formation des paysans adultes vivant dans un rayon de 25 km du centre de l'OIC-TOGO dans les domaines de la culture améliorée et de la production animale ;
- . la fourniture d'une assistance technique, aux cinq centres régionaux de formation des jeunes agriculteurs du Togo, à l'Institut National de Formation Agricole de TOVE. Cette assistance vise à améliorer la formation pratique en élevage (bétail et volaille) et aussi en matière de réparation et d'entretien de l'équipement agricole ;
- . la commande, l'approvisionnement et la vente aux éleveurs ou consommateurs d'un certain nombre de produits (produits vétérinaires, "poussins d'un jour" des différentes espèces de volailles, aliments pour bétail, oeufs, volaille, etc.).

### **1.2.2. Activités**

Pour traduire ses attributions dans les faits, l'OIC assure principalement 3 types de formations et un certain nombre de recyclages. Elle fournit aussi un certain nombre de prestations aux éleveurs et populations des différentes régions économiques.

#### **1.2.2.1. Différents types de formation dispensée à l'OIC**

Au nombre de trois, il s'agit essentiellement de :

##### **a) La formation agro-pastorale pour les jeunes des deux sexes**

###### **- Contenu de la formation**

C'est une formation agro-pastorale qui comme son nom l'indique, permet aux jeunes des deux sexes d'acquérir des connaissances théoriques et surtout pratiques en :

- . agriculture générale et maraîchage
- . élevage : aviculture, porciculture, cuniculture et petits ruminants
- . gestion des exploitations agricoles
- . nutrition animale
- . groupements et coopératives agricoles
- . techniques de traction animale
- . notions de base sur l'hygiène sanitaire familiale et nutrition (cf annexe A1.1. pour plus de détails).

**- Conditions d'admission et coût de la formation**

- . Etre âgé de 18 à 30 ans
- . Avoir un niveau minimum de la classe de Troisième des C.E.G.
- . Adresser au Directeur de l'OIC, une demande manuscrite précisant l'option
- . Répondre à des questions de présélection et passer des tests au Centre pour être retenu définitivement
- . Produire une attestation de garant pour l'installation après la formation

- Durée de la formation : 10 mois
- Nombre de session/an : 1 session
- Capacité d'accueil : 70 stagiaires/an
- Allocation de séjour au centre.

L'allocation de séjour de 60 000 F CFA est constituée comme suit :

\* 30 000 F CFA : apport personnel du stagiaire de sexe masculin. Les stagiaires de sexe féminin sont exemptées de cet apport en guise d'encouragement

\* 30 000 F CFA : apport de l'OIC.

Le stagiaire reçoit 6 000 F CFA par mois (ses 3 000 F plus les 3 000 F de l'OIC) pour ses dépenses de nourriture et d'entretien.

Il est en plus servi à chaque stagiaire une ration de :

- 1 paquet de 25 kg de semoule
- 1,5 litre d'huile végétale pour 3,5 mois jusqu'en 1992

A partir de 1993 :

- 1 paquet de 25 kg de semoule pour 2 mois
- 2 litres d'huile végétale pour 2 mois.

**b) La formation des jeunes filles en maraîchage et en élevage**

**- Contenu de la formation**

Initié en 1987 à l'intention des jeunes filles le contenu de la formation de ce programme est le suivant :

- . production maraîchère et élevage de volaille et de lapin
- . gestion des exploitations
- . économie familiale
- . constructions rurales
- . notions de groupement et de coopérative agricole (cf. Annexe 1.2. pour plus de détails).

### - Conditions d'admission

- . Etre âgée de 18 à 25 ans
- . Avoir le niveau de la classe de 5ème des CEG (mais pour encourager les candidates cette condition n'est pas strictement appliquée)
- . Adresser une demande manuscrite au Directeur du Centre
- . Subir avec succès les tests de sélection oral et pratique
- . Présenter une attestation de garant pour l'installation après la formation

- Durée de la formation : 4 mois
- Nombre de sessions/an : 2 sessions
- Capacité d'accueil : 40 stagiaires/session x 2/an

. Les stagiaires sont obligatoirement logées au Centre.

### - Allocation de stage

Une allocation de 6 000 F est servie tous les mois à chaque stagiaire qui en plus bénéficie actuellement de 2 paquets de 25 kg de semoule et de 3 litres d'huile pour les quatre mois de formation.

### - Possibilité d'installation

Les stagiaires bénéficient d'une aide à l'installation sous forme d'un crédit en nature de 50 000 F CFA/tête qui leur permet d'acquérir :

#### **Pour le maraîchage**

Des intrants de production (semences, engrais, produits de traitement)

Des équipements (arrosoirs, binette, râteliers, brouettes, cordeaux, mètre ruban, pelle).

#### **Pour l'élevage**

Lapines gestantes  
Clapiers et cages  
Aliments  
Produits vétérinaires.

Le remboursement de ce crédit peut se faire en espèce ou en nature (lapins) selon la préférence du stagiaire.

### **2) La formation spéciale en élevage pour les jeunes et adultes des deux sexes**

Demandée par les institutions et organisations cette formation s'adresse aux jeunes et adultes des 2 sexes.

### - Contenu de la formation

- . Aviculture
- . Cuniculiculture
- . Porciculture
- . Nutrition animale
- . Constructions rurales
- . Notion d'animation rurale et de rédaction de rapport d'activité.

### - Conditions d'admission

- Etre âgé de 16 à 25 ans
- Avoir le niveau du CEPD
- Adresser une demande manuscrite au Directeur du Centre
- Subir un entretien au Centre
- Produire une attestation de garant pour l'installation du stagiaire après sa formation
- Nombre de session/an : 1
- Capacité d'accueil : 60 stagiaires
- Durée de la session : 3 mois.

Les stagiaires suivent un régime d'externat mais le transport au Centre de l'OIC est assuré par cette dernière.

La formation est gratuite, l'OIC n'accorde aucune allocation aux stagiaires mais ces derniers au cours de la formation bénéficient d'une distribution en vivres : 2 paquets de 25 kg de semoule et 2 litres d'huile.

### - Conditions de participation à la formation et aides à l'installation .

TYPES DE FORMATION	Régime internat	Apport personnel (en F CFA)	Allocation pour sta- giaires F CFA/mois	Vivres formation	INSTALLATION	
					VIVRES	CREDIT
AGRO-PASTORAL	Oui	30 000 (masculin)	6 000	Oui	Oui	-
JEUNES FILLES	Oui	-	6 000	Oui	Oui	Oui
SPECIALES ELEVAGE	NOY	-	-	Oui	Oui	-

L'analyse des conditions de formation révèle la grande priorité accordée à la formation et à l'installation des jeunes filles.

### **1.2.2.2. Recyclages**

Il s'agit essentiellement des sessions de recyclage soit d'anciens stagiaires, des jeunes ruraux sortis des cinq centres nationaux de formation, soit des agents d'encadrement et comptables du Ministère du Développement Rural. Certaines de ces sessions ont été des prestations ponctuelles.

#### **- Recyclage des anciens stagiaires productifs**

Les anciens stagiaires productifs sur le plan agricole ou pastoral sont invités par vagues successives au Centre de l'OIC à Notsé pour le rappel des anciennes notions apprises et dont la pratique fait surgir un certain nombre de difficultés. Il est aussi enseigné au cours de ces sessions les nouvelles techniques agro-pastorales.

Ces sessions de recyclage permettent aussi des échanges d'idées et d'expérience entre anciens stagiaires et leurs enseignants.

A côté de ces sessions de recyclage organisées par l'OIC, les groupements peuvent demander des sessions spécifiques sur les thèmes précis.

#### **- Recyclage du personnel d'encadrement et agents comptables du MDR**

Pour le personnel d'encadrement le recyclage porte sur un complément de formation en maraîchage, agriculture et élevage tandis que pour les comptables le programme de recyclage est axé sur les pratiques comptables et de gestion.

### **1.2.2.3. Autres types de formation**

Ce sont des formations ponctuelles notamment :

- celle des paysans adultes vivant dans un rayon de 25 km du centre de l'OIC-TOGO dans les domaines de la culture améliorée et de la production animale
- la fourniture d'une assistance technique aux cinq centres régionaux de formation des jeunes agriculteurs du Togo et à l'Institut National de Formation Agricole. Cette assistance vise à améliorer la formation pratique en élevage (bétail et volaille) et aussi en matière de réparation et d'entretien de l'équipement agricole.

### **1.2.2.4. Encadrement de stagiaires**

Il s'agit ici de l'encadrement et du suivi des stagiaires de l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA) de l'UB et de l'INFA-TOVE qui effectuent leur stage de spécialisation auprès de l'OIC.

### **1.2.2.5. Autres prestations de services**

- . La commande et l'approvisionnement des aviculteurs en poussins d'un jour pour les différentes espèces de volaille et en produits vétérinaires
- . La production et la vente de provende pour différents types de volaille, porcins et petits ruminants
- . La vente de volaille et oeufs de poules de race
- . Des conseils aux aviculteurs de la zone, etc..

En résumé, l'analyse des activités de l'OIC confirme sa vocation à promouvoir le secteur agricole et à le dynamiser par la formation adéquate des jeunes des deux sexes. Ses multiples autres prestations, qui sont aussi centrés sur le secteur rural, prouvent assez bien son option pour le secteur rural dont elle est actuellement la seule parmi les 13 pays africains ayant une représentation de l'OIC, à en faire sa grande et seule priorité. De ce point de vue, les prestations de l'OIC cadrent bien avec les priorités nationales togolaises dans lesquelles le secteur rural occupe une place privilégiée.

### **1.3. Les résultats**

Il sera traité dans ce paragraphe les résultats obtenus au cours des dix dernières années (les chiffres des années précédentes n'étant pas disponibles) par l'OIC en tant que structure de formation et d'appui au secteur rural.

#### **1.3.1. Formations classiques**

Il s'agit ici des résultats obtenus en matière de formations classiques notamment l'agro-pastorale, la spéciale pour l'élevage et la formation en maraîchage-élevage spécifique aux jeunes filles. L'évolution des effectifs prévus et effectivement formés figurent dans le tableau ci-après de 1984 à 1994.

**Tableau n° 1 : Evolution des effectifs prévus et formés de 1984 à 1994 (Juin 1994)**

ANNEES	1984		1985		1986		1987		1988		1989		1990		1991		1992		1993		1994		TOTAL 1984-1994		Σ P/R
	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	
<b>FORMATIONS CLASSIQUES</b>																									
. Agro-pastorale	20	24	30	36	30	44	30	71	70	70	70	69	70	72	70	69	70	64	0	0	70	74	530	593	111,8 %
. Spéciale élevage	0	21	0	60	0	76	0	74	50	55	50	47	50	67	50	35	60	45	0	27(1)	60	-(2)	320	507	158,4 %
. Maraîchage élevage (jeunes filles)	0	0	0	0	0	0	70	35	36	80	84	80	79	80	75	80	91	0	0	80	39(3)	435	474	108,9 %	
<b>TOTAL</b>	20	45	30	96	30	120	30	215	155	161	200	200	200	218	200	179	210	200	0	27	210	113	1274	1574	122,4 %

P = Prévision

R = Réalisation.

**SOURCE** : OIC-TOGO

L'analyse du tableau ci-dessus permet de dire que pour les 3 types de formation classique de l'OIC, les réalisations dépassent les prévisions d'une façon globale de plus de 22 % et respectivement de 11,8 % pour la formation agro-pastorale, 58,4 % pour la formation spéciale d'élevage et de 8,9 % pour celle des jeunes filles en maraîchage-élevage.

De 1988 à 1994, à part l'année 1993 qui a été très marquée par les conséquences de la crise socio-politique qu'a connue le Togo, les réalisations ont été stables et sont autour de 70 stagiaires formés pour l'agro-pastorale, autour de 80 et plus pour celle des jeunes filles. La formation spéciale en élevage a évolué en dents de scie mais connaît dans les toutes dernières années un intérêt grandissant. L'objectif de 420 jeunes filles à former serait dépassé de 22,6 % à la fin de l'année 1994.

(1) A la levée de la grève générale (crise socio-politique) seuls ces 27 candidats ont répondu à l'appel.

(2) La formation va débiter en juillet 1994. A la mi-juillet 1994, 37 candidatures étaient reçues.

(3) Prévision pour les 2 sessions de l'année = 80

Réalisation au 19 Mai 1994 = 39 filles

Reste à réaliser à partir d'août 1994 = 41 filles.

Le nombre relativement élevé de demandes reçues souvent plus du double des stagiaires recrutés et surtout les taux de réalisation élevés obtenus illustrent le grand intérêt que manifeste la jeunesse vis-à-vis des différents types de formation classique de l'OIC.

L'analyse des statistiques globales d'anciens stagiaires formés par l'OIC sur le plan répartition spatiale révèle une grande concentration de ces derniers dans la Région des Plateaux suivi de la Région Maritime. Puis viennent respectivement dans l'ordre décroissant des effectifs formés, les Régions Centrale, Kara et celle des Savanes. Le faible effectif des anciens stagiaires OIC dans ces trois régions serait dû, d'après la Direction de l'OIC, à leur éloignement par rapport au Centre. On peut remarquer aussi qu'il existe dans la Région des Savanes trois ONG de formation Agropastorale (INADES-Formation, les centres de formation de la Mission Catholique de TAMI et de TAMBI-MONGO-OGARO) qui sans doute expliqueraient la faiblesse des effectifs qui y sont formés par l'OIC ; les jeunes préférant se faire former dans leur Région.

### ***1.3.2. Autres types de formation***

Il s'agit essentiellement des sessions de recyclages d'anciens stagiaires installés, du personnel d'encadrement du MDR, de la formation hors centre des paysans adultes, de celle des jeunes ruraux et du suivi des stagiaires de l'INFA TOVE et de l'ESA UB dont le tableau ci-après présente l'évolution au cours de la dernière décennie.

**Tableau n° 2 : Evolution des autres types de formation et suivi faits par l'OIC.**

ANNÉES	1984		1985		1986		1987		1988		1989		1990		1991		1992		1993		1994		TOTAL 1984-1994	
	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R
Recyclage personnel NDR	275	152	395	234	510	276	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					1180	662
Recyclage anciens stagiaires installés	30	58	30	48	0	45	0	0	0	0	80	79	200	192	200	229	200	236	200	209	200	207	1140	1303
Formation hors centre (paysans adultes)	40	71	80	28	30	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150	130
Jeunes ruraux des cinq CRPA	60	81	60	19	0	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120	128
IBFA - TOVE	80	17	80	128	80	18	80	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	8	0	0	0	0	320	175
UB - LOME (ESA)	0	0	0	0	0	4	0	6	0	0	0	0	0	2	0	4	0	2	0	10	0	7	0	35
<b>TOTAL</b>	<b>435</b>	<b>379</b>	<b>645</b>	<b>457</b>	<b>620</b>	<b>402</b>	<b>80</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	<b>79</b>	<b>200</b>	<b>196</b>	<b>200</b>	<b>235</b>	<b>200</b>	<b>246</b>	<b>200</b>	<b>219</b>	<b>200</b>	<b>214</b>	<b>2910</b>	<b>2433</b>
<b>TOTAL GENERAL(1)</b>	<b>505</b>	<b>424</b>	<b>675</b>	<b>553</b>	<b>660</b>	<b>522</b>	<b>110</b>	<b>221</b>	<b>155</b>	<b>161</b>	<b>280</b>	<b>279</b>	<b>400</b>	<b>414</b>	<b>400</b>	<b>414</b>	<b>410</b>	<b>446</b>	<b>200</b>	<b>242</b>	<b>410</b>	<b>327</b>	<b>4195</b>	<b>4007</b>

**SOURCE** : OIC-TOGO

P = Prévision  
R = Réalisation.

L'analyse des chiffres du tableau révèle :

- Que le suivi des anciens stagiaires formés n'a pas été une préoccupation majeure du Centre avant 1989 date à partir de laquelle cette action a été plus régulière et très marquée.

Il est à noter cependant que les efforts faits en ce domaine demeurent très insuffisants vu les besoins exprimés sur le terrain lors de l'enquête auprès des anciens stagiaires.

- La formation des paysans adultes s'est arrêtée en 1986
- Les centres des jeunes ruraux n'étant plus fonctionnels depuis 1983 la formation de ces jeunes s'est arrêté en 1986

(1) Y compris les formations classiques.

L'accueil des stagiaires des autres institutions de formation agricole étant lié au centre d'intérêt de ces derniers leur nombre a été variable d'une année à l'autre.

Pour plus d'information un tableau récapitulatif des activités de formation de recyclage et de suivi effectué par l'OIC-TOGO figure en annexe

En conclusion, eu égard aux performances de l'OIC en matière de formation et vu les besoins exprimés (nouvelles demandes, recyclage anciens stagiaires, formation de paysans adultes, etc.) les types de formation de l'OIC se révèlent l'un des plus appréciés par les bénéficiaires.

En effet, les anciens stagiaires productifs sont reconnus dans leur zone de résidence comme des jeunes agriculteurs maîtrisant assez bien les techniques culturales ou d'élevage. Les anciens stagiaires même affirment le plus souvent que leur formation à l'OIC, au-delà de la maîtrise des techniques culturales et d'élevage, leur confère une certaine maturité et d'ouverture d'esprit.

### **1.3.3. Autres prestations**

L'OIC à côté de ses activités classiques de formation fait d'autres prestations connexes notamment la commande, l'approvisionnement et la vente de volailles d'un jour(1), de volailles adultes, des oeufs et de produits vétérinaires(2), la préparation et la vente d'aliments pour bétail.

L'OIC suit et conseille certains éleveurs de la Région.

L'évolution des quantités commandées et vendues figure dans les tableaux ci-dessous :

---

(1) Depuis la dévaluation, le coût élevé de ces volailles répugne les éleveurs et aucune commande n'a été enregistrée à ce jour.

Les éleveurs s'approvisionnent au Nigéria et au Ghana mais la qualité des souches n'est pas garantie. Le prix de revient des commandes de ces pays est de 565 F CFA pour le poussin ponte et 500 F CFA pour le poussin chair.

(2) Vaccins, vitamines, antibiotiques et vermifuges.

**Tableau n° 3 : Approvisionnement de l'OIC en volailles d'un jour de 1986 à 1993**

Quantité = Nombre de têtes  
 Valeur = F CFA  
 Val. unit. = Valeur unitaire = F CFA/tête

RUBRIQUES	ANNEES	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	Moyenne
POUSSINS CHAIR	Quantité	9 000	8 191	4 909	4 863	11 850	22 307	7 940	2 236	8 912
	Valeur	2 909 075	1 797 295	1 129 070	1 248 222	3 081 000	4 701 322	1 699 117	563 322	2 017 302,87
	Val. unit.	223,23	208,44	230	256,68	260	210,10	213,99	251,93	226,35
POUSSINS PCNTE	Quantité	9 650	13 165	8 653	11 324	28 529	17 326	8 500	4 898	12 755,62
	Valeur	3 076 600	4 410 275	2 735 024	3 316 665	8 586 079	6 274 242	3 068 600	1 773 045	4 217 566
	Val. unit.	318,82	335	316,08	337,04	290,96	362,13	361	361,99	330,64
COQUELETS	Quantité	-	500	-	500	792	300	300	-	578,40
	Valeur	-	70 500	-	119 100	183 375	176 000	65 355	-	122 866
	Val. unit.	-	141	-	238,20	231	220	217,85	-	212,42
PINTADEAUX	Quantité	-	-	500	200	2 231	500	-	-	858
	Valeur	-	-	194 250	58 250	779 187	170 183	-	-	302 968
	Val. unit.	-	-	388,50	341,25	349,25	340,37	-	-	353
DISDONNEAUX	Quantité	-	-	500					90	295
	Valeur	-	-	388 500					72 000	230 250
	Val. unit.	-	-	777					800	780,50

**SOURCE** : OIC-TOGO

Tableau n° 4 : Vente de volailles d'oeufs, de produits vétérinaires et d'aliments de bétail de 1986 à 1993

ANNEES		1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	Moyenne
SOBBRIQUES										
POUSSINS DE CHAIR	Q (tête)	4 642	4 613	3 442	3 442	10 575	17 755	8 580	2 365	6 928
	V (P CPA)	1 098 592	1 869 505	1 402 575	1 772 974	4 387 275	10 925 423	5 540 035	2 212 905	3 663 661
	V/Q	236,66	405,27	407,49	515,10	414,87	615,00	657,35	935,69(1)	529
POULETTES DEMARREES ET POULES REFERMEES	Q (tête)	4 231	9 952	7 705	9 295	26 681	14 630	11 690	2 302	10 881
	V (P CPA)	1 628 545	4 722 820	5 864 220	4 220 815	11 406 395	5 943 490	6 575 235	1 960 530	5 277
	V/Q	384,91	474,56	761,09	454,10	427,51	404,59	562,47	664,00	485
COQUELETS	Q (tête)	-	248	-	184	427	799	121(2)	130 (2)	318
	V (P CPA)	-	229 939	-	105 500	325 830	528 555	119 705	169 000	246 422
	V/Q	-	927,17	-	573,37	763,07	661,52	389,30	1 300	775
PINTADES	Q (tête)	-	-	-	567	1 300(3)	976	-	-	948
	V (P CPA)	-	-	-	593 810	507 000	834 000	-	-	394 737
	V/Q	-	-	-	1 047,28	390(3)	854,5			417
OEUFs (PLATEAUX DE 30)	Q	559	495	3 200	7 800	6 743	12 296	7 355	18 332	7 160
	V (P CPA)	537 350	479 148	2 618 235	8 019 160	5 807 805	10 081 365	6 206 400	12 220 790	4 621 284
	V/Q	961,27	967,98	818,20	1 028,10	861,31	819,89	843,83	648,94	645
DINDES	Q (tête)				19	-	-		-	19
	V (P CPA)				142 800					142 800
	V/Q				7 515,79			800		7 515,79

- (1) Certains poussins de 1992 restés dans les poulaillers du centre ont grandi au cours de la grève et vendus comme poulet.  
(2) Baisse due aux troubles socio-politique du pays.  
(3) Pintadeaux.

ANNEES		1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	Moyenne
SUBRIQUES										
ALIMENTS POUR BETAIL	Q (kg)	30 044	78 568	52 673	43 272	33 925	23 097	20 787	10 415	36 598
	V (F CFA)	6 698 015	8 383 930	5 186 984	4 266 537	2 924 369	3 151 629	1 869 115	1 193 360	4 209 242
	V/Q	222,94	106,71	98,48	98,50	86,20	136,45	89,92	114,58	115
PRODUITS VETERINAIRES	Q (kg)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	V (F CFA)	284 097	171 102	415 971	278 011	1 196 060	273 101	271 930	-	-
	Q/V	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**SOURCE** : OIC-TOGO

L'analyse des deux tableaux précédents révèle que les quantités de volaille, aliments et produits faisant l'objet des transactions sont assez variables d'une année à l'autre mais ont été très affectées par les effets de la crise socio-politique qu'a connu le Togo en 1993.

Les moyennes annuelles des approvisionnements et des ventes de l'OIC de poussins d'un jour, de volailles adultes, d'aliments de bétail et d'oeufs sur les huit dernières années (1986 à 1993) s'établissent pour les plus importantes comme suit :

Moyenne annuelle. (tête)

**a) Importations (approvisionnements)**

**Poussins**

. Chair	8 912
. Ponte	13 293.

**b) Ventes**

**Volaille**

. Poussins ou poulôts de chair	6 928
. Poulettes démarrées et poules reformées	10 881.

**Oeufs et aliment pour bétail**

. Oeufs (plateau de 30)	7 160
. Aliment pour bétail (kg)	36 600.

Les quantités des divers produits ainsi mis sur le marché constituent un apport non négligeable au développement de l'aviculture moderne et des animaux à cycle court. En effet, l'approvisionnement en volailles d'un jour et d'aliment pour bétail de qualité constitue l'une des contraintes majeures évoquées par les éleveurs au Togo.

#### **1.3.4. L'installation des anciens stagiaires**

L'OIC n'installe pas systématiquement ses stagiaires après la formation. L'installation de ces derniers revient aux parents ou tuteurs. Cependant l'OIC dispose d'un site à Agoto à une trentaine de kilomètres de Notsé où les volontaires peuvent s'installer.

##### **1.3.4.1. Le site d'Agoto**

D'une superficie totale de 1 900 ha et borné, le site a été désenclavé par une piste de 12 km réalisée par l'OIC et additive au tronçon précédemment financé par le Projet de Développement Rural de Notsé (PDRN). L'OIC y a en outre réalisé :

- . 20 km de pistes internes
- . 1 forage
- . 1 barrage en terre
- . 2 magasins
- . 1 moulin pour céréales
- . le levé et le bornage de 100 lots de terrain de 50 m x 40 m pour la construction de logements par les anciens stagiaires qui y seront installés.

Ces réalisations ont été effectuées avec le concours financier de l'USAID, EZE (une ONG Allemande), ADF (African Development Found) une organisation Américaine, PNUD, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, du Corps de la Paix et du Gouvernement du Togo.

Lè site est doté d'une école de village financée par les anciens stagiaires qui y vivent.

Il est important de souligner que les terrains du site ne peuvent être ni vendus ni sous loués mais demeurent la propriété des stagiaires qui y sont installés. Chaque stagiaire installé a une superficie de 10 hectares que ses enfants tout comme sa ou ses femme(s) peuvent exploiter. L'installation sur le site a débuté en 1985.

Le nombre d'anciens stagiaires qui y sont installés, après avoir atteint un effectif de 84 en 1991-1992, est actuellement de 56 (fin Juin 1994) à cause des désistements. Ces désistements seraient en partie provoqués par la crise socio-politique mais surtout par les nombreux problèmes qui rendent la vie assez difficile sur le site. Les principaux problèmes évoqués par les anciens stagiaires installés sur ce site sont :

- problèmes d'eau (points d'eau insuffisants)
- piste de désenclavement actuellement en très mauvais état
- logements assez précaires(1) s'écroulant à chaque saison des pluies
- essouchement et premier labour mal faits empêchant l'utilisation de la culture attelée ou du tracteur
- le centre de santé le plus proche est situé à une distance de plus de 20 km tout comme le marché le plus proche
- colonisation d'une partie du site par la population environnante.

#### **1.3.4.2. Autres formes d'installation**

Les autres possibilités d'installation des anciens stagiaires sont :

- Le retour dans sa famille où l'ancien stagiaire s'installe en ayant sa propre exploitation ou bien en travaillant dans l'exploitation familiale.

Dans les deux cas, l'ancien stagiaire a la possibilité de faire partie d'un groupement ou d'en créer seul ou en association avec d'autres stagiaires.

Les groupements ainsi créés font du maraîchage, élevage de volaille ou de lapin (groupements féminins) maraîchage et grandes cultures (groupements masculins ou mixtes).

- L'installation dans une région où les potentialités en productivité (sols fertiles, saison pluvieuse plus régulière) sont plus évidentes. Ainsi les stagiaires des régions septentrionales préfèrent mener leurs activités de production végétale surtout dans les Régions Maritime ou Plateaux ou Centrale.

#### **1.3.5. Aide à l'installation**

##### **1.3.5.1. Aide en vivres**

Pour permettre aux anciens stagiaires de passer sans trop de problèmes la période précédant la première récolte et de constituer un fonds de roulement, il est prévu une aide en vivres pour les deux premières années de production après leur stage.

---

(1) Les anciens stagiaires n'étant pas propriétaires des terres évitent de faire des investissements durables sur le site.

Les rations en vivres prévues par stagiaire en instance d'installation pour les deux ans mais réparties sur quatre semestres sont les suivantes :

- . 18 paquets de 25 kg de semoule
- . 18 litres d'huile végétale.

#### **1.3.5.2. Aide à l'installation des jeunes filles du Projet UNIFEM**

Afin d'encourager les jeunes filles à entreprendre des activités agricoles, le Projet UNIFEM a prévu dans le cadre de l'installation des jeunes filles ayant suivi la formation en maraîchage et en élevage un crédit sans intérêt de 50 000 F CFA/stagiaire dont 25 000 F CFA pour la production maraîchère et 25 000 F CFA pour l'élevage de lapin. Ce crédit sert à acquérir des intrants et équipements pour le maraîchage (première tranche) et pour l'élevage (2<sup>e</sup> tranche) (cf paragraphe 1.2.2.1. b) pour les détails sur les intrants et équipements prévus).

Le remboursement de ce crédit peut se faire en espèce ou en nature (lapins) selon des normes de coût disponibles et d'après la préférence de l'ancienne stagiaire ou de son groupement. Les conditions à remplir par les stagiaires pour accéder à ce crédit sont les suivantes :

- être formée à l'OIC
- avoir un terrain disponible situé à côté d'une source d'eau (ruisseau, puits, pompe, etc.)
- avoir un garant pour le soutien
- débiter l'activité de maraîchage puis manifester le désir de faire de la cuniculiculture pour l'obtention de la deuxième tranche spécifique à l'élevage.

Ces conditions ont connu une évolution dans le temps ainsi, en 1990, il était recommandé d'être en groupement pour y accéder mais face à la faible absorption du crédit à partir d'Août 1990 les stagiaires en fin de formation quittaient le Centre de l'OIC munis d'intrants et du matériel de maraîchage correspondant à la première tranche.

La situation de ce crédit à fin Décembre 1993 est la suivante :

Un total de 246 filles anciennes stagiaires ont bénéficié, à des degrés divers. Seuls 10 d'entre elles ont à cette date reçu la totalité de leur crédit soit les 50 000 F CFA.

Ainsi, sur le montant total de crédit disponible de 12 300 000 F CFA à la date sus indiquée la situation se présentait comme suit :

- montant octroyé	=	4 371 602 F CFA
- montant recouvré	=	185 175 F CFA

- montant total du crédit encore disponible = 7 928 398 F CFA plus des stocks de brouettes, decis, cordeaux et des commandes de semences, arrosoirs, râteliers, binettes, decis et cordeaux.

Le taux de recouvrement à la même date est de 0,4 %. Ce taux assez faible serait dû :

- au manque de suivi des bénéficiaires par l'OIC
- à l'obtention partielle du crédit par près de 96 % des bénéficiaires
- au retard dans l'octroi surtout de la 2<sup>e</sup> tranche correspondant à l'élevage qui devrait permettre de rembourser l'ensemble du crédit en nature (lapin).

### **1.3.6. Autres catégories d'anciens stagiaires productifs**

#### **Sur le plan agro-pastoral**

Ce sont des anciens stagiaires de l'OIC ayant suivi la formation agro-pastorale qui exerce cette activité mais engagés par un privé pour lequel ils gèrent une ferme de production agro-pastorale ou y sont employés comme ouvriers agricoles. Leur nombre est estimé par l'équipe de la SOTED à environ 2 % du total des stagiaires formés.

### **1.3.7. Anciens stagiaires non installés**

Ils représentent près de 20 % de l'effectif formé avec une répartition sexuelle de 75 % de féminin contre 25 % de masculin. Les principales raisons de leur non installation sont à l'unanimité le manque de moyens financiers, puis viennent :

- l'impossibilité d'avoir un terrain proche d'un point d'eau pour l'activité maraîchère
- le manque de place pour monter une unité d'élevage.

Leurs occupations actuelles déclarées sont :

- . cultures vivrières à petite échelle
- . activité maraîchère à petite échelle en saison sèche
- . Employé dans l'administration publique (enseignant, matrone, etc.)
- . ouvrier agricole.
- . petit commerce, commerce de produits agricoles (oeufs, volaille, petits ruminants).

Les anciens stagiaires non installés déclarent avoir pris un retard par rapport à leur promotionnaires installés et affirment avoir des complexes d'infériorité vis-à-vis de ces derniers. Pour éviter à l'avenir que de tels cas se reproduisent les anciens stagiaires proposent :

- que l'OIC leur apporte une assistance financière et matérielle conséquente (crédit) pour leur permettre de s'installer
- que l'OIC respecte à la lettre toutes les promesses d'aides et de crédits à la fin de la formation
- que cette institution mette en place un suivi régulier et rapproché et dynamique pour ses anciens stagiaires surtout les premières années après leur sortie.

Comme antérieurement détaillé, un certain nombre d'anciens stagiaires de l'OIC se sont installés ou du moins sont productifs à des degrés variables sur le plan agro-pastoral. Le prochain chapitre analysera les grands traits de la production réalisée par ces anciens stagiaires et procèdera à l'évaluation de l'impact socio-économique de l'OIC eu égard à l'appréciation quantitative de la production de ses anciens stagiaires de celle de ses effets induits tout comme d'autres effets qualitatifs liés à l'installation de ces derniers.

## **II - IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE L'OIC AU TOGO ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

Afin d'apprécier l'impact socio-économique de l'OIC au Togo, en plus de ses propres prestations réalisées, il a été mené une enquête agro-socio-économique auprès des "produits" de l'OIC que sont ses anciens stagiaires. L'enquête s'est déroulée les trois premières semaines du mois de juillet 1994 et a permis de toucher un échantillon de 140 anciens stagiaires installés dans les cinq régions économiques sur un total de 1104 formés, soit 13 % de la population mère. Les résultats de cette enquête figurent en Annexe II et décrivent la vie, les productions, les problèmes rencontrés par les enquêtés et certaines de leurs propositions et désirs eu égard aux problèmes rencontrés.

Il sera abordé ici les impacts socio-économiques liés à la formation et à l'installation des anciens stagiaires de l'OIC en appréciant d'une façon quantitative au niveau des différentes productions les performances de ces jeunes et d'une façon qualitative les autres effets non mesurables.

### **2.1. Evaluation quantitative**

Il est analysé dans cette partie un certain nombre de paramètres permettant d'apprécier sur le plan quantitatif certains impacts et performances des anciens stagiaires de l'OIC. Il sera ainsi passé en revue :

- . le rappel du nombre de stagiaires formés par l'OIC ;
- . l'évaluation du nombre actuellement installés, c'est-à-dire les anciens stagiaires productifs sur le plan agro-pastoral, formation de base reçue ;
- . le volume moyen de production par stagiaire installé et par activité ;
- . la part de la production de l'ensemble des stagiaires installés dans la production nationale ;
- . les effets positifs des productions réalisées pour le pays (création d'emploi et autres effets positifs).

#### **2.1.1. Effectifs formés**

D'après les statistiques de l'OIC, un total de 1574 stagiaires relativement jeunes auraient été formés à la fin de l'année 1994. Cet effectif comporte une part importante de jeunes filles formées, tout comme les garçons, aux techniques agricoles et d'élevage. En incluant les autres formations (paysans adultes, jeunes ruraux des cinq centres de formation agricoles, etc.) l'ensemble des effectifs formés à ce jour par l'OIC avoisinerait un peu plus de 2000 ruraux formés.

Ainsi, la mise à la disposition du secteur rural, fer de lance de l'économie nationale, d'un tel effectif de jeunes ruraux lettrés et maîtrisant assez bien les techniques culturales et d'élevage constitue pour ce secteur, une bouffée d'oxygène pour sa redynamisation et son développement. Cet apport s'apprécie mieux si l'on sait que les anciens stagiaires de l'OIC constituent des paysans pilotes dans leur zone et des conseillers des autres paysans de leur localité.

D'un autre côté, la grande dispersion de ces jeunes ruraux formés permet de suppléer valablement à certaines carences du service de l'encadrement et de la vulgarisation dans leur zone d'installation ou de résidence.

Il est aussi important de souligner le rôle d'informateurs et surtout d'exemple à suivre (formation) que constitue aux yeux des autres jeunes de leur localité les anciens stagiaires surtout installés.

### ***2.1.2. Effectif d'anciens stagiaires installés***

Selon les investigations et constats sur le terrain (cf annexe .....), le nombre d'anciens stagiaires installés ou productifs en 1992 et 1993, a connu l'évolution suivante :

<b>Années</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>
Nombre de stagiaires installés	950	1104.

Ainsi, plus de 1100 anciens stagiaires dispersés sur le territoire national démontrent aux autres paysans de leur localité par leur production (exemples pratiques) ce que l'on peut tirer du travail peu noble. Sachant que chaque ancien stagiaire a actuellement en formation un chiffre moyen de 2 jeunes constitue un apport non négligeable au renouvellement de la force de travail dans les exploitations agricoles. L'autre élément important à souligner est la production réalisée par ces jeunes. Cette production ci-dessous analysée permettra de mieux quantifier leur apport à l'économie nationale.

### ***2.1.3. Part de la production des anciens stagiaires de l'OIC dans la production nationale***

Il est important de souligner que l'évaluation de toutes les productions effectuées par les stagiaires installés de l'OIC n'a pas été possible vu le délai accordé à l'étude, seules les grandes cultures et l'élevage feront l'objet de cette analyse.

Ainsi pour ce qui concerne les productions végétales, les parts de production des anciens stagiaires de l'OIC, dans les productions nationales, dépassent sensiblement leur pourcentage de représentativité dans les effectifs nationaux d'actifs ruraux.

Il en ressort que la production de ces derniers est supérieure à la moyenne nationale (cf tableau ci-dessous). Au point de vue superficies totales emblavées pour les principales cultures figurant dans le tableau ci-après les parts des stagiaires OIC représentent respectivement 0,20 % et 0,19 % des superficies totales emblavées sur le plan national alors que leur effectif ne représente que 0,12 % et 0,13 % du total de la population des actifs ruraux respectivement en 1992 et 1993.

**Tableau n° 5 : Part de la production des anciens stagiaires de l'OIC dans la production nationale pour les principales cultures**

**Tableau n° 5/a : Campagne agricole 1992 - 1993 (campagne 1992)**

CULTURES	Superficies nationales (ha)(1)	Productions nationales (tonnes)(1)	% stagiaire OIC faisant la culture (1)	Superficie totale stagiaire OIC (ha) (2)	Production totale stagiaire OIC (Tonnes) (2)	Part superficie totale stagiaire OIC dans superficie nationale (%)	Part production totale stagiaire OIC dans production nationale (%)	Part effectif stagiaire OIC/actifs ruraux (%) (3)
Maïs	274 259	278 052	73	694	878	0,25	0,31	0,99
Sorgho/mil	280 119	187 558	20	304	213	0,11	0,11	0,02
Riz	13 625	25 265	2	13	25	0,10	0,11	0,002
Igname	44 165	367 997	31	118	885	0,27	0,24	0,039
Manioc	65 301	452 093	45	300	1 530	0,46	0,34	0,05
Caricot	97 621	23 767	30	143	82	0,15	0,35	1,15
Arachide	41 081	32 066	26	99	114	0,24	0,35	1,03
TOTAL	816 171	1 336 798	-	1 671	3 727	0,20	0,23	-

(1) Source : Direction des Enquêtes et Statistiques Agricoles (DESA)

(2) Résultats d'enquête.

(3) Comptes nationaux et résultats d'enquête.

Tableau n° 5/b : Campagne agricole 1993-1994 (campagne 1993)

CULTURES	Superficies nationale (ha)(1)	Productions nationales (tonne)(1)	% stagiaire OIC faisant la culture (2)	Superficie totale stagiaire OIC (ha) (2)	Production totale stagiaire OIC (Tonnes) (2)	Part superficie totale stagiaire OIC dans superficie nationale (%)	Part production totale stagiaire OIC dans production nationale (%)	Part effectif stagiaire OIC/actifs ruraux (%) (3)
Maïs	338 899	393 076	73	337	1 057	0,26	0,27	0,10
Sorgho/mil	345 690	201 539	20	309	282	0,09	0,14	0,003
Riz	28 201	34 040	2	13	20	0,04	0,06	0,003
Igname	51 259	530 412	31	137	1 385	0,27	0,26	0,04
Manioc	56 798	389 488	45	348	1 450	0,61	0,37	0,06
Haricot	180 038	38 557	30	166	202	0,09	0,52	0,04
Arachide	73 483	34 682	26	172	260	0,75	1,24	0,03
TOTAL	1 074 367	1 681 794	-	2 032	4 664	0,19	0,29	-

#### 2.1.4. Niveau de production et de consommation des produits de l'élevage

##### a) Niveau de production

Le tableau n° 6 ci-dessous présente les effectifs d'animaux élevés par les stagiaires et leur part dans le cheptel national. Excepté les bovins, il ressort de ce tableau que les parts des productions animales des anciens stagiaires de l'OIC dans les productions nationales dépassent largement le pourcentage de l'effectif de ces anciens stagiaires dans l'effectif national des actifs ruraux qui n'est que de 0,13 %. Ceci démontre la bonne performance des anciens stagiaires OIC en matière d'élevage des petits ruminants et des volailles.

(1) Source : Direction des Enquêtes et Statistiques Agricoles (DSA).

(2) Résultats d'enquête.

(3) Comptes nationaux et résultats d'enquête.

**Tableau n° 6 : Effectif d'animaux élevés par les stagiaires**

ESPECES	Effectif du cheptel national (têtes)(1)	Effectif du cheptel des stagiaires OIC (têtes)(2)	Part de l'effectif du cheptel des stagiaires OIC dans le cheptel national
Bovins	263 754	39	0,01
Ovins	1 390 211	4 163	0,30
Caprins	1 279 263	6 096	0,48
Porcins	325 997	3 849	1,18
Volaille	8 026 229	35 165	0,44

**b) Niveau de consommation**

Il est analysé ici les niveaux de consommation de produits d'élevage par les anciens stagiaires de l'OIC. Le tableau n° 7 ci-après compare ainsi le niveau de consommation des anciens stagiaires enquêtés aux normes de consommation nationales évaluées dans une récente étude réalisée par le BDPA pour le TOGO(1).

**Tableau n° 7 : Consommation en viande des stagiaires OIC comparée aux normes nationales.**

Unité : kg/personne/an

ESPECES	Volaille	Caprins	Ovins	Porcins
Niveau de consommation des stagiaires OIC	1,67	1,95	1,95	3,75
Norme BDPA 1990(1)	1,3	1,4	1,4	1,0

(1) Source : Approvisionnement et relance des échanges communautaires en bétail et viande des pays membres de la CEBV, BDPA-SCETAGRI, Mars 1992.

(2) Résultats de l'enquête SOTED.

Le niveau de consommation des stagiaires OIC a été calculé à partir des résultats de l'enquête en retenant une taille moyenne de 7 personnes/famille (2 enfants et 4 personnes à charge en moyenne par stagiaire).

L'analyse des chiffres du tableau révèle que le niveau de consommation des produits d'élevage des stagiaires OIC est supérieur aux normes nationales.

Ceci permet de dire que non seulement ces derniers tirent, comme nous le verrons dans la suite, des revenus substantiels de cette activité mais contrairement aux autres éleveurs, ils en consomment effectivement une partie des animaux élevés.

### 2.1.5. Niveau de revenu

Les niveaux de revenu figurant dans le tableau suivant sont ceux déterminés à la suite de l'enquête et concerne aussi bien les productions végétales qu'animales.

Niveau de revenu moyen par stagiaire et par activité pour les deux dernières campagnes.

Revenu	Revenu moyen en F CFA	
	1992	1993
Spéculations		
Elevage	224 774,8	73 887,6
Production végétale	46 290,1	67 371,6

L'analyse des chiffres de ce tableau révèle que les stagiaires tirent des revenus non négligeables de l'élevage mais ce sous secteur est beaucoup plus vulnérable aux effets conjoncturels tels que la crise socio-politique qu'a connue le Togo en 1993.

Ces revenus, d'une manière générale, sont très variables dans le temps. Le niveau peu élevé des revenus tirés de la production végétale serait en partie dû au coût élevé des intrants et au prix assez bas des produits agricoles sur le marché national.

Il faudrait cependant noter que ces revenus sont inférieurs au revenu par tête d'habitant évalué à 127 000 F CFA en 1990 et qui serait tombé à 93 000 F CFA(1) en 1993.

(1) Discours programme du Premier Ministre à l'Assemblée Nationale le 24 Juin 1994.

Le niveau assez bas d'une façon générale des revenus déclarés confirme l'existence d'un certain nombre de problèmes réels (coût des intrants, prix peu rémunérateur des produits agricoles, manque de débouchés, etc.).

#### **2.1.6. Epargne et réalisations des anciens stagiaires**

Un effectif de 51 % des enquêtés a déclaré avoir une épargne mais il faut remarquer que pour 50 % d'entre eux la valeur de l'épargne est inférieure à 100 000 F CFA. Le niveau faible de l'épargne n'est qu'une conséquence du faible niveau des revenus tirés de leur activité.

En ce qui concerne les réalisations faites par les stagiaires depuis leur installation, 35 % d'entre eux ont amélioré leur habitat pour des montants allant de 20 000 à 500 000 F CFA. 27 % d'entre eux affirment avoir construit une maison dont les plus importantes ont coûté plus de 750 000 F CFA. 35 % d'entre eux ont acheté une radio, 25 % un vélo, 23 % ont acquis un terrain rural, 6 % ont acheté une moto et 3,5 % ont pu s'acheter un terrain urbain.

#### **2.1.7. Création d'emplois**

La formation de ces anciens stagiaires a permis de créer un millier d'emplois permanents et par effets induits d'autre création d'emplois permanents (gardien de nuit, aides meuniers, etc.) mais de nombreux autres emplois temporaires (ouvriers agricoles, ouvriers spécialisés, etc.). Ces créations d'emplois surtout en milieu rural ont contribué à freiner l'exode rural.

#### **2.2. Impacts qualitatifs**

A côté de ces impacts quantitatifs ci-dessus développés il existe un certain nombre d'impacts non mesurables fruits de l'installation des anciens stagiaires de l'OIC. Il s'agit essentiellement des impacts suivants :

- la mise à la disposition de la population rurale de jeunes lettrés et bien formés qui apportent leur contribution au développement du secteur. On retrouve ainsi ces derniers à tous les niveaux
- . Au niveau des groupements. s'ils ne sont pas les membres fondateurs, ils sont dans le bureau dans lequel ils occupent un poste stratégique (Président, secrétaire, trésorier) à travers lequel ils essaient de transférer aux autres leurs connaissances techniques, en gestion et en organisation.

Au niveau de l'encadrement et de la vulgarisation. En effet les anciens stagiaires de l'OIC sont considérés dans leur localité comme des paysans pilotes et de ce fait informent et forment les autres paysans en techniques agricoles. Certains affirment passer près du tiers de leur temps à former les autres paysans.

#### **- Amélioration du niveau de vie des stagiaires**

Les stagiaires enquêtés reconnaissent une amélioration relative de leur niveau de vie depuis leur installation. A côté de cette amélioration de leur niveau de vie, chacun d'entre eux supporte une demi-douzaine de personnes en moyenne (2 enfants + 4 autres personnes à charge). Un autre point important de cette amélioration du niveau de vie est celle constatée sur le plan nutritionnel (exemple de la consommation des produits animaux).

#### **- Diminution de l'exode rural**

Elle a été importante car en plus de la fixation des stagiaires formés sur leur terroir, ces derniers par des effets induits (formations, exemple de persévérance) retiennent d'autres jeunes qui auraient pu quitter le village et aller grossir les rangs des chômeurs en ville avec ses conséquences négatives que sont : la délinquance, le vol, la prostitution, etc.). Il est aussi important de noter le bon exemple au point de vue comportement et organisation qui confère aux anciens stagiaires de l'OIC une certaine admiration dans leur localité.

Comme ci-dessus développé, les anciens stagiaires de l'OIC installés ont d'une façon générale un impact socio-économique positif d'abord sur le développement du secteur et sur la vie communautaire de leur localité.

Il est cependant important de souligner la grande disparité au niveau des résultats en terme de production de ces jeunes et ces disparités auraient pu être sensiblement atténuées si l'OIC avait une cellule de suivi dynamique et dotée de moyens adéquats pour ce travail.

### **2.3. Recommandation**

La principale recommandation serait de redynamiser la section suivi de l'OIC-TOGO. En effet, comme cela a été constaté tout au long de ce travail, le manque de suivi a eu un effet négatif sur les performances de certains anciens stagiaires et ceci n'a pas permis à l'étude de faire des analyses plus poussées (analyses régionales, évolution des paramètres de production, etc.).

Il a été donc constaté que le suivi n'est pas encore fonctionnel quand bien même la Direction de l'OIC conscient du problème a essayé au début de l'année de dynamiser cette section.

Nous proposons donc, une redynamisation de cette section qui doit être dotée de moyens humains, matériels et financiers adéquats. Espérant que des investigations spécifiques permettront de mieux évaluer les voies et moyens pour rendre très fonctionnelle cette section, nous pensons compte tenu de la dispersion des anciens stagiaires et de leur grande concentration dans certaines Régions qu'il faudrait en moyens humains la répartition suivante :

- 2 agents pour la Région Maritime
- 2 agents pour la Région des Plateaux
- 1 agent pour la Région Centrale
- 1 agent pour les Régions Kara et Savanes.

D'un autre côté compte tenu de sa grande expérience en matière de production animale, et eu égard aux besoins financiers croissants, l'OIC pourra dans un avenir proche envisager la mise en place d'activités commerciales pouvant lui procurer des revenus financiers.

Une investigation spécifique pourrait permettre de faire un choix assez judicieux et de limiter les risques d'échec de l'opération.

## **CONCLUSION GENERALE**

La formation de l'OIC suscite un engouement certain auprès des jeunes des deux sexes et ceci est surtout dû à plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- le contenu pratique des cours et d'une façon générale de la formation,
- le bon comportement des stagiaires installés et dont certains impacts positifs viennent d'être analysés.

Il est cependant important de noter le manque de suivi de cette Institution de ses anciens stagiaires qui n'est pas de nature à encourager ces derniers. En l'absence de ce suivi, la plupart des concernés se sentent abandonnés et d'autres vont jusqu'à la démission lorsqu'ils estiment n'avoir plus d'interlocuteur.

Le suivi des anciens stagiaires constitue donc un aspect important de l'opération formation et installation des jeunes ruraux à ne pas négliger si l'on veut lui donner toutes ses chances de réussite.

**A N N E X E S**

## SOMMAIRE DES ANNEXES

	<i>Pages</i>
ANNEXE I : Contenu, programmes et crédit en heures des différents thèmes	
ANNEXE 1.1. : Formation agro-pastorale	A1/1
A - Contenu de la formation	A1/1
B - Crédit en heures des différents thèmes	A1/2
ANNEXE 1.2. : Formation des jeunes filles en maraîchage et en élevage	A1/3
A - Contenu de la formation	A1/3
B - Crédit en heures des différents thèmes	A1/4
ANNEXE 1.3. : Formation spéciale en élevage pour les jeunes et adultes des deux sexes	A1/5
A - Contenu de la formation	A1/5
B - Crédit en heures des différents thèmes	A1/5
ANNEXE II : Résultats de l'enquête agro-socio-économique menée auprès des anciens stagiaires de l'OIC installés dans les cinq régions économiques	A2/1
I - Méthodologie de l'enquête	A2/1
II - Résultats de l'enquête	A2/2 à A2/41
ANNEXE III : Base de calcul de la population active rurale	A3/1

**ANNEXE I**

**CONTENU, PROGRAMMES ET CREDIT  
EN HEURES DES DIFFERENTS THEMES**

**ANNEXE 1.1.  
FORMATION AGRO-PASTORALE POUR LES DEUX SEXES**

**A - CONTENU DE LA FORMATION**

La formation est essentiellement axée sur la pratique et comporte les thèmes suivants :

**1) Production végétale**

- Cultures vivrières
- Maraîchage
- Culture d'exportation : le coton.

**2) Production animale**

- Choix des reproducteurs
- Techniques d'élevage
- Conduite sanitaire des élevages : prophylaxie, traitements...
- Abattage et préparation de la viande
- Commercialisation.

**3) Gestion de l'exploitation agricole**

- Comptabilité
- Gestion de l'espace agro-pastorale
- Gestion de l'eau
- Coût de production
- Rentabilité des investissements
- Bénéfice d'exploitation.

**4) Constructions rurales**

- Levé topographique
- Délimitation d'un terrain
- Matériaux de construction
- Constructions rurales en métal et en bois, fabrication du petit matériel agricole et d'élevage.

**5) Culture attelée**

**6) Formation de base**

La formation de base comporte des notions d'animation rurale et la rédaction de rapport d'activité.

**7) Economie familiale**

- Hygiène, santé, planning familial, cuisine puériculture...

**8) Notion de groupement et de coopération : auto-promotion...**

33

**B - FORMATION AGRO-PASTORALE : CREDIT EN HEURES  
DES DIFFERENTS THEMES**

Total heures disponibles 1 500 H

Total heures effectivement utilisées 1 405 H

Total heures en réserve 95 H.

Unité : heure

MATIERES	Théorie	Travaux Pratiques
Agriculture	75	250
Maraîchage	30	90
Formation de base	50	-
Hygiène sanitaire	20	-
Hygiène familial et nutrition	30	-
Aviculture	30	90
Gestion d'exploitation agricole 1 et 2	90	-
Nutrition animale	15	45
Construction rurale	20	60
Group. et coop. agricole	60	-
Constr. métallique	-	30
Délimitation des parcelles	10	30
Porciculture	20	60
Petits ruminants	20	60
Cuniculiculture	20	60
Culture attelée	20	120
<b>TOTAL</b>	<b>510</b>	<b>895</b>

**ANNEXE 1.2.****FORMATION DES JEUNES FILLES EN MARAICHAGE ET EN ELEVAGE****A - CONTENU DE LA FORMATION**

Initié en 1987 à l'intention des jeunes filles, le contenu du programme est le suivant :

- 1) **Production maraîchère et élevage de volaille et de lapin :  
production, commercialisation...**
- 2) **Gestion d'exploitation**
  - Gestion des stocks
  - Notions de rendements
  - Notions de coût de production...
- 3) **Economie familiale**
  - Nutrition familiale
  - Hygiène et santé...
- 4) **Constructions rurales**
  - Fabrication de mangeoires, binettes.
- 5) **Notion de groupement et de coopération agricole.**

35

**B - FORMATION EN MARAICHAGE ET EN ELEVAGE :  
CREDIT EN HEURES DES DIFFERENTS THEMES**

Total heures disponibles 622 H  
 Total heures effectivement utilisées 595 H  
 Heures en réserve 27 H.

Unité : heure

MATIERES	Théorie	Travaux Pratiques
Maraîchage	30	120
Aviculture	30	120
Cuniculiculture	20	80
Formation de base	15	-
Gestion agricole	30	-
Groupement et coop. agricole	20	-
Hygiène et planning famil.	40	-
Construction rurale	10	30
Nutrition animale	10	30
Hygiène sanitaire	10	30
TOTAL	215	380

### ANNEXE 1.3.

#### FORMATION SPECIALE EN ELEVAGE POUR LES JEUNES DES DEUX SEXES

##### A - CONTENU DE LA FORMATION

###### 1) Aviculture, cuniculiculture, porciculture

- Production
- Techniques d'élevage
- Conduite sanitaire des élevages (prophylaxie, traitements...)
- Commercialisation.

###### 2) Nutrition animale

###### 3) Constructions rurales

- Délimitation d'un terrain
- Matériaux de construction
- Fabrication du petit matériel d'élevage, etc...

###### 4) Formation de base

- Notion d'animation rurale et de rédaction de rapport d'activité.

##### B - FORMATION SPECIALE ELEVAGE : CREDIT EN HEURES DES DIFFERENTS THEMES

Total heures disponibles	465 H
Total heures effectivement utilisées	455 H
Heures en réserve	10 H.

MATIERES	Théorie	Travaux Pratiques
Aviculture	25	75
Cuniculiculture	20	60
Porciculture base	20	60
Petits ruminants.	20	60
Nutrition animale	15	45
Construction rurale	-	40
Formation de base	15	-
TOTAL	115	340

3,1

**ANNEXE II**

**RESULTATS DE L'ENQUETE  
AGRO-SOCIO-ECONOMIQUE  
MENEES AUPRES DES ANCIENS  
STAGIAIRES DE L'OIC  
INSTALLEES DANS LES CINQ  
REGIONS ECONOMIQUES**

**RESULTATS DE L'ENQUETE  
AGRO-SOCIO-ECONOMIQUE MENEES  
AUPRES DES ANCIENS STAGIAIRES  
DE L'OIC INSTALLES DANS  
LES CINQ REGIONS ECONOMIQUES**

**I - METHODOLOGIE DE L'ENQUETE**

Dans le but de collecter les paramètres et indicateurs nécessaires à l'appréciation des impacts socio-économiques de l'OIC au Togo, il a été organisé au cours des trois premières semaines du mois de Juillet 1994, une enquête auprès des anciens stagiaires de cette ONG.

L'enquête a permis de toucher les anciens stagiaires installés ou productifs et certains de leurs camarades qui n'ont pas pu s'installer ou du moins ne faisant pas une production agro-pastorale.

a) Pour les installés, leur questionnaire d'enquête s'intéressait à un certain nombre de points dont les principaux avaient trait :

- à leur situation matrimoniale
- aux activités menées par ces jeunes formés (nature et volume);
- au volume moyen de production par jeune par activité et partant de là, de l'ensemble des jeunes installées par région et sur le plan national ;
- à la qualité de l'activité menée :
  - . organisation (activité individuelle, activité collective, autres types)
  - . collective, autres,
  - . gestion (suivi des dépenses et recettes des différentes activités, tenue d'une comptabilité),
  - . techniques appliquées par rapport aux techniques apprises lors de la formation,
  - . utilisation d'intrants, etc..
- à la comparaison des performances des jeunes formés par l'OIC à celle des autres agriculteurs ;
- au revenu moyen annuel agricole par jeune formé et installé par l'OIC et par type d'activité ;
- à la gestion des revenus ;

- à l'amélioration du niveau de vie des jeunes formés à l'OIC résultant des produits de leur activité agricole. Cette amélioration du niveau de vie sera mesurée à travers :
  - . les investissements réalisés (constructions ou amélioration de l'habitat),
  - . autres biens acquis,
  - . personnes à charge (nombre moyen de femmes et d'enfants par jeune, autres personnes), etc.,
- à l'appréciation de la formation reçue à l'OIC par les jeunes concernés ;
- aux effets d'entraînement de l'installation de ces jeunes dans leur milieu ;
  - . informations et connaissance de l'OIC-Togo,
  - . imitation par les autres producteurs du milieu (organisation, gestion, techniques culturelles),
  - . association avec d'autres jeunes, etc.,
- aux problèmes rencontrés par les jeunes formés à l'OIC puis installés ;
- aux suggestions pour d'éventuelles améliorations au niveau de la formation, de l'installation et du suivi des jeunes formés par l'OIC.

b) Pour les non installés, leur questionnaire s'intéressait :

- à leur identification
- au type de formation suivie
- à leur situation matrimoniale
- à leur occupation actuelle
- aux raisons de leur non installation
- aux effets ressentis liés à la non installation
- aux propositions des anciens stagiaires concernés
- à leurs suggestions pour améliorer les activités de l'OIC.

Pour cette enquête, seuls huit des stagiaires concernés ont bien voulu répondre et ont remis chacun un questionnaire exploitable.

## **II - RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES ANCIENS STAGIAIRES INSTALLEES**

### **1. Echantillon enquêté**

Plus de 225 anciens stagiaires ont été touchés par l'enquête cependant 140 questionnaires exploitables ont été collectés.

L'enquête a permis d'estimer le nombre d'anciens stagiaires effectivement productifs sur le plan agro-pastoral à partir des estimations de l'équipe d'étude et des totaux formés et installés pour les campagnes 1992 et 1993 pour lesquelles leur production et leurs revenus ont été demandés. Ainsi, au niveau de la formation, les effectifs formés et pouvant respectivement être productifs à ces dates sont les suivants :

- En 1992 : 1 234 anciens stagiaires
- En 1993 : 1 434 anciens stagiaires.

. Le taux de mortalité estimé sur la base des constats et investigations sur le terrain est de 3 %

. Le taux d'abandon ou d'anciens stagiaires non installés c'est-à-dire ne faisant pas une activité agro-pastorale également estimé d'après les constats faits sur le terrain est de 20 %. Le cumul de ces taux appliqués sur les effectifs formés donne en ce qui concerne les effectifs menant actuellement une activité agro et ou pastorale, les chiffres suivants :

- Pour 1992 : 950 anciens stagiaires productifs
- Pour 1993 : 1 104 anciens stagiaires productifs.

Ainsi l'échantillon enquêté représenterait un peu moins de 13 % (12,7 %) des stagiaires concernés en 1993.

## **2. Répartition spatiale, âge, sexe, ethnie et statut matrimonial des anciens stagiaires installés**

Un total de 140 anciens stagiaires installés ont remis chacun un questionnaire exploitable et se répartissent comme suit :

- . 80 dans la Région des Plateaux
- . 36 dans la Maritime
- . 12 dans la Région Centrale
- . 11 dans la Kara
- . et 1 dans la Région des Savanes.

88 des enquêtés sont de sexe masculin et 52 de sexe féminin. 70 % de ces enquêtés ont un âge compris entre 25 et 34 ans. Sur le plan ethnique les EWE viennent en tête suivi des Kabyè, des Ouatchi, Akposso, Adja, etc..

Au point de vue statut matrimonial 65 % des enquêtés sont mariés, 27 % des célibataires et 5 % environ des divorcés. Le nombre moyen de femme par enquêté est de 1,23. cf. tableaux n° 1 à 6.

### 3. Activités des installés, enfants et personnes à charge, appartenance à un groupement, type d'exploitation et activités des groupements

L'agriculture constitue l'activité principale des enquêtés suivi de l'élevage et du maraîchage. En ce qui concerne leurs activités secondaires, l'élevage vient en tête suivi du petit commerce, de l'artisanat, etc..

Les enquêtés ont en moyenne environ 2 enfants à charge dont près de 92 % ayant 6 ans vont à l'école. Chaque enquêté a 4 personnes à charge.

70 % des enquêtés font partie de groupements ; il est dénombré :

- . 78 groupements mixtes
- . 6 groupements masculins
- . 5 groupements féminins.

Le type d'exploitation le plus pratiqué dans ces groupements est l'exploitation mixte (exploitation individuelle + exploitation collective ou champ du groupement), suivi de l'exploitation individuelle. Dans ce deuxième cas l'appartenance au groupement s'explique par l'approvisionnement en commun des intrants.

Tout comme pour les enquêtés, l'agriculture vient en tête des activités principales des groupements mais ici le maraîchage vient en deuxième position.

D'une façon générale, les recettes annuelles des groupements demeurent faible et souvent inférieures à 1 million de F CFA cf. tableaux 7 à 11.

### 4. Spéculations faites par les enquêtés : Elevage et agriculture

#### a). Elevage

80 % des enquêtés font de l'élevage traditionnel ou moderne. Ceux qui n'en font pas ont des contraintes d'emplacement ou sociales. La volaille, dont les races poule, canard, pintade sont les plus répandues, vient en tête suivie des petits ruminants, porcins, lapins, etc. Si les chiffres sur l'aviculture moderne sont encourageants, l'effectif des élevages de lapins quant à lui reste très faible eu égard au moyen mis en place pour le développement de cet élevage (formation et crédit).

Au niveau de la consommation, plus de 83 % des enquêtés consomment les produits de leur élevage tandis que les 17 % déclarent ne pas les consommer. La volaille (race poule) vient en tête des espèces consommées (1,67 kg/tête/an) suivie des porcins (3,75 kg/tête/an) et des petits ruminants (1,95 kg/tête/an), cf. tableaux n° 13 à 17.

42

## 5. Dépenses, ventes et revenu moyen annuel par ancien stagiaire

### a) Elevage

Un effectif total de 79 anciens stagiaires enquêtés ayant l'élevage comme activité principale déclare avoir fait des dépenses pour leur élevage tandis que 3 seulement d'entre eux utilisent la main-d'oeuvre salariée.

Les principaux postes de dépenses sont :

- aliments pour volaille ou bétail
- produits vétérinaires
- réparation du bâtiment d'élevage
- main-d'oeuvre
- électricité
- eau.

La dépense moyenne par enquêté se situerait entre 150 à 200 000 F CFA/an. L'aviculture moderne détient la plus grande part des dépenses effectuées.

Pour ce qui concerne les recettes en élevage, les ventes des produits de l'aviculture moderne (oeufs, poules réformes, poulets) viennent en tête suivies de ceux de l'aviculture traditionnelle puis viennent les porcins, les ovins/caprins puis les lapins.

Les revenus moyens annuels par enquêté tirés de leur activité d'élevage sont respectivement de :

- . 224 775 F CFA pour la campagne 1992
- . 73 888 F CFA pour la campagne 1993.

La grande chute du niveau de revenu entre 1992 et 1993 s'explique par les effets de la crise socio-politique qui s'est aggravée en 1993 entraînant une absence quasi totale de débouché pour les produits.

### b) Agriculture

En production végétale, les principales dépenses sont relatives à l'achat de :

- . semences sélectionnées (maïs, arachide, niébé)
- . l'engrais minéral surtout
- . produits phytosanitaires, etc..

Seuls 3,6 % des enquêtés ont une chaîne d'attelage. La main-d'oeuvre salariée constitue aussi un poste non négligeable de dépense. Un effectif de 50 enquêtés a déclaré qu'il l'utilise.

Les montants totaux des dépenses moyennes par stagiaire en production végétales sont plus bas que pour l'élevage et se situeraient autour de 100 000 F CFA.

Les ventes de produits concernent essentiellement :

- . le maïs
- . le sorgho
- . l'arachide
- . le coton
- . l'igname
- . le niébé
- . le manioc
- . le riz

et d'autres produits tels que les légumes, le cérame, etc.

Les revenus moyens annuels par stagiaire concerné tirés de ses productions végétales s'élèvent à :

- . 46 290 F CFA pour la campagne agricole 1992
- . 67 371 F CFA pour celle de 1993.

Il est noté ici un léger relèvement dû à une légère augmentation du prix du riz et de l'igname suite à la dévaluation.

Ces revenus sont d'une façon générale plus faibles que ceux de l'élevage. Cette faiblesse du niveau des revenus en production végétale s'expliquerait par le coût élevé des intrants, le prix peu rémunérateur des produits vivriers et les effets des aléas climatiques cf tableau n° 18 à 30.

## 6. Organisation et gestion

Un peu plus de 81 % des enquêtés déclarent suivre les dépenses et les recettes de leur exploitation. 50 % d'entre eux les suivent depuis au moins 3 ans. Pour les 19 % restants qui ne les suivent pas, les raisons évoquées sont :

- la paresse pour 42 % d'entre eux
- manque de moyens pour 30 % d'entre eux
- et formation insuffisante pour 12 %.

Un total de 88 enquêtés soit environ 63 % déclarent tenir une comptabilité tandis que 37 % ne tiennent pas de comptabilité et donnent les mêmes raisons que précédemment. Cf tableaux n° 31 à 34.

## 7. Utilisation d'intrants modernes et techniques culturales utilisées

63 % déclarent utiliser des intrants modernes tandis que 27 % n'en utilisent pas et donnent les raisons ci-après :

- . manque de moyens financiers : 9 %
- . sol riche : 6 %
- . pas de formation : 1 %
- . agriculture biologique : 0,7 %.

En ce qui concerne les techniques culturales,

- 113 enquêtés sèment en ligne,
- 111 enquêtés respectent les dates de semis
- 99 enquêtés suivent les densités recommandées
- 62 enquêtés appliquent d'autres techniques (culture en couloir, épandage d'engrais, etc.

Pour ce qui concerne l'utilisation de ces mêmes techniques par les autres paysans, 52 enquêtés, soit 37 %, affirment que les paysans utilisent les mêmes techniques qu'eux tandis que pour les 63 % restants, les autres paysans n'utilisent pas les mêmes techniques, et ceci serait dû au :

- . manque de formation : 39 % des enquêtés
  - . au refus d'adopter des innovations : 8,5 %
  - . à la difficulté liée à l'application de ces techniques : 5 %.
- Cf. tableaux n° 35 à 40.

#### 8. Appréciation de la formation reçue à l'OIC

Quant à l'opinion des anciens stagiaires enquêtés sur le degré d'utilité de la formation en techniques agro-pastorales reçue à l'OIC et actuellement appliquées dans leur exploitation, les réponses données sont les suivantes :

- . pour 65 % d'entre eux cette formation leur est très utile
- . pour 28 % elle est utile
- . pour 4 % d'entre eux elle est peu utile ou inutile
- . pour 1 % d'entre eux qui justifie leur réponse par le manque de suivi et les promesses non tenues de l'OIC.

Pour ce qui est de l'appréciation du degré d'utilité de la formation globale reçue à l'OIC 88 % des enquêtés la jugent utile tandis qu'un enquêté, soit 0,7 %, pense qu'elle serait utile si il y avait un financement et des moyens adéquats. Environ 11 % des enquêtés n'ont pas voulu donner des appréciations sur l'utilité de cette formation cf. tableaux n° 41 à 43.

#### 9. Gestion des revenus tirés des différentes activités

Les dépenses familiales (santé, écolage) viennent en tête des postes de dépenses (80 % des cas) suivies des dépenses liées à l'exploitation agricole (agrandissement de l'exploitation, achat de matériel agricole) environ 70 % des cas; puis viennent l'amélioration de l'habitat 45,7 % des cas, achat de poste radio 38 %, construction de maison (environ 29 %) autres (achats pagnes, chaussures, meubles, etc.) 27 % des cas, mariage 15 %, achat moulin 7 %. Pour ce qui concerne l'épargne, 51 % des enquêtés déclarent avoir une épargne, mais environ 43 % n'en ont pas et 6 % environ n'ont pas voulu se prononcer.

44 % de ceux qui ont une épargne l'ont thésaurisée à domicile, environ 39 % l'ont placée auprès des institutions financières (banque, coopec) et pour 14 % d'entre eux une partie est à domicile et l'autre partie auprès d'une institution financière.

45

Le montant de l'épargne est inférieur à 100 000 F CFA pour 50 % d'entre eux et supérieur à 250 000 F CFA pour 12,5 % des enquêtés ayant une épargne. Les raisons évoquées par ceux qui n'ont pas d'épargne sont les suivantes :

- . recettes insuffisantes, dépenses importantes, débutant 81,6 %
- . remboursement de prêt 33 %
- . aléas climatiques et autres raisons 6,7 %  
cf tableaux n° 44 à 48.

#### 10. Réalisations faites par les stagiaires depuis leur installation

Les principales réalisations citées sont :

- . 49 enquêtés soit 35 % ont amélioré leur habitat pour des montants allant de moins de 20 000 F CFA à près de 500 000 F CFA
- . 38 des enquêtés soit 27 % ont construit une maison dont certaines ont coûté plus de 750 000 F CFA
- . 47 enquêtés (35 %) ont acheté une radio dont certains 2
- . 37 enquêtés (25 %) ont acheté un vélo dont certains 2 vélos et même 3
- . 32 enquêtés (23 %) ont acquis un terrain rural de 1 à 6 ha et même plus
- . 29 enquêtés (21 %) ont acheté des meubles
- . 9 enquêtés (6 %) ont acheté une moto
- . 5 enquêtés (3,5 %) ont acquis un terrain urbain, etc..  
Cf tableaux n° 49 a, b, et c.

#### 11. Autres effets de l'installation des jeunes

Près de 90 % des anciens stagiaires enquêtés déclarent recevoir des jeunes qui viennent s'informer sur l'OIC. Le nombre de jeunes reçu dépasse la dizaine chez plus de 52 % des enquêtés concernés.

Certains jeunes s'associent aux stagiaires installés pour être formés. Ainsi, 59,3 % des enquêtés forment actuellement des jeunes de leur milieu. Le nombre de jeunes en formation est très variable mais dépasse des fois la dizaine et comporte un pourcentage élevé de filles.

Les anciens stagiaires installés reçoivent aussi la visite des paysans de leur localité (88 % des enquêtés). Ainsi, les 88 % des enquêtés affirment avoir reçu des paysans pour des informations, conseils, organisation technique. D'autres enquêtés ont aussi reçu des paysans de leur localité et ceci pour des conseils et autres informations diverses (élevage, groupement, commercialisation des produits, etc.. D'autre part, environ 80 % des enquêtés affirment être imités par les paysans de leur localité et l'imitation porte sur les techniques agricoles et d'élevage, etc.. Cf. tableaux n° 50 à 57.

## 12. Principaux problèmes évoqués par les enquêtés et les suggestions faites

### - Problèmes

#### i) Au cours de la formation

Les enquêtés ont évoqué pour ce qui concerne les problèmes rencontrés pendant leur formation les problèmes suivants :

- . Durée assez courte des sessions de formation entraînant un programme contraignant : 18,6 % des enquêtés
- . Moyens matériels insuffisants au Centre de l'OIC (dortoirs, moyen de déplacement) : 55,6 %.

#### ii) Pendant l'installation

Les principaux problèmes évoqués pour cette phase sont :

- . Manque de suivi ou d'assistance financière : 23,5 % des enquêtés
- . Difficulté de trouver un terrain de culture et un emplacement pour l'élevage : 21,4 %
- . Problèmes financiers et difficulté de trouver un financement : 19,2 %.

#### iii) Après l'installation ou actuellement

Les enquêtés ayant commencé une production évoquent les problèmes suivants :

- . Coût élevé des intrants mais prix trop bas des produits vivriers : 62,1 % des enquêtés
- . Vol des animaux d'élevage, dégâts des animaux en divagation, 9,3 %
- . Eloignement du marché et du dispensaire : 15,7 %
- . Manque de suivi par l'OIC 14,3 %.

A côté de ces problèmes, il en existe un autre majeur commun à un certain nombre d'anciens stagiaires. C'est le problème foncier. Les anciens stagiaires de retour de formation acquièrent des terres de culture souvent par donation auprès d'un parent ou autres propriétaires terriens du village. Dès que le stagiaire commence sa production et si celle-ci réussit, le donateur du terrain devient jaloux et lui donne un ultimatum pour la reprise de son terrain dès la prochaine saison de culture. Ce fait est fréquent pour le maraîchage activité qui le plus souvent se fait dans des zones très proches du village. Confronté à ce problème, un certain nombre d'anciens stagiaires se retrouvent actuellement sans terre et ne peuvent plus produire.

Cette pratique a une incidence négative sur la production maraîchère qui nécessite un terrain situé à côté d'un point d'eau, exigence initialement difficile à satisfaire, et si par jalousie le propriétaire venait à vous le retirer, il devient encore plus difficile de trouver un autre.

#### **- Propositions**

Elles se situent à trois niveaux :

##### **i) Au cours de la formation**

Les propositions faites concernent :

- . la mise en place de moyens matériels adéquats au Centre de l'OIC,
- . la réduction du coût de la formation
- . le suivi régulier des anciens stagiaires par l'OIC après leur formation et surtout en cours d'installation.

##### **ii) Au cours de l'installation**

Les anciens stagiaires enquêtés ont proposé :

- . la mise en place d'un crédit et des aides à l'installation
- . la réalisation effective des promesses de l'OIC
- . le suivi régulier et dynamique de l'OIC afin de les aider et de les encourager à surmonter les éventuels problèmes.

##### **iii) Après l'installation ou actuellement**

Les enquêtés souhaiteraient :

- . la mise en place d'un système de crédit agricole
  - . la diminution du coût des intrants et le relèvement des prix des produits agricoles
  - . la recherche de débouchés sûrs pour leur production
  - . la mise en place dans les différentes régions de tracteurs pour effectuer le labour
  - . le relèvement du pouvoir d'achat des consommateurs, etc..
- Cf. tableau 58 à 61.

**RESULTAT DE L'ENQUETE  
AGRO-SOCIO-ECONOMIQUE AUPRES  
DES ANCIENS STAGIAIRES DE L'OIC**

**TABLEAUX**

**Tableau n° 1 : Répartition des enquêtés par Région  
et Préfecture**

PREFECTURE	Golfe	Lac	Vo	Yoto	Ave	Zio	Total région
Nombre d'enquêtés	0	5	1	16	6	8	36

**b) Région des Plateaux**

PREFECTURE	Enquêtés	Préfecture	Enquêtés
Haho	22	Moyen-Mono	3
Agou	14	Wawa	10
Amou	8	Kloto	13
Ogou	2	Danyi	6
Est-Mono	2	Région	80

**c) Région Centrale**

PREFECTURE	Tchaoudjo	Tchamba	Sotouboua	Blitta	Total Région
Nombre d'enquêtés	3	3	6	0	12

## d) Région de la Kara

PREFECTURE	Binah	Bassar	Kozah	Assoli	Doufelgou	Dankpen	Total région
Enquêtés	0	3	5	0	3	0	11

## e) Région des Savanes

PREFECTURE	Kpendjal	Oti	Tone	Tanjoua	Total Région
Enquêtés	0	0	1	0	1

## f) Répartition des enquêtés sur le territoire national (TOGO)

REGION	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Total région
Enquêtés	36	80	12	11	1	140

Tableau n° 2 : Répartition des enquêtés suivant leur groupe d'âge

Nombre enquêtés total	Non réponse	Moins de 21 ans	21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 ans et plus
140	6	5	15	48	50	14	2

**Tableau n° 3 : Répartition des enquêtés suivant leur ethnie**

ETHNIE	Effectif	Ethnie	Effectif
Ewé	55	Kabyè	13
Mina	6	Losso	2
Ouatchi	9	Lamba	6
Adja	7	Kotokoli	4
Akposso	8	Autres :	8
Ana	3	Fon, Bassar Grotma, Akébou	

**Tableau n° 3 : Répartition des enquêtés suivant leurs sexes**

SEXE	ENQUETES
Masculin	88
Féminin	52
TOTAL	140

**Tableau n° 5 : Répartition des enquêtés d'après leur statut matrimonial**

STATUT	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf/ta	Total
Nombre d'enquêtés	38	91	8	3	140

**Tableau n° 6 : Répartition des enquêtés d'après le nombre moyen de femmes possédé**

Nombre total (absolu) de femmes (déclaration) : 81

Nombre enquêtés mariés ayant déclaré leur nombre de femmes : 66

Nombre moyen de femmes par enquêté : 1.2.3.

**Tableau n° 7 : Répartition des enquêtés d'après leurs activités**

TYPE D'ACTIVITE	Activité principale	Activité secondaire	
		1ère	2ème
Agriculture	83	17	
Elevage	22	30	
Agro-pastoral	18	-	
Maraîchage	14	11	6
Artisan (panier, savon, charbon...)	-	9	4
Commerce	-	15	4
Distillerie (alcool)	-	3	
Total répondant	137	85	14

**Tableau n° 8 : Répartition des enquêtés d'après leur nombre d'enfants, de personnes à charge**

	Nombre enfants	Enfants + 6 ans	Enfants de plus de 6 ans allant à l'école	Enfants Apprentis	Personnes à charge
Nombre absolu	272	138	127	2	569
Nombre de déclarants	130	118	117	115	124
Nombre moyen	2,09	1,16	1,08	0,01	4,6

**Tableau n° 9 : Appartenance à un groupement**

	Membres d'un groupement	Non membres	Total
Nombre d'enquêtés	98	42	140

**Tableau n° 10 : Type de groupement**

TYPE DE GROUPEMENT	Masculin	Féminin	Mixte
Nombre de groupements	6	5	78

**Tableau n° 11 : Répartition des enquêtés d'après le type d'après le type d'exploitation dans leur groupement**

TYPE D'EXPLOITATION	Exploitation individuelle	Exploitation collective	Exploitation mixte	Non Rép.	Ensemble
Nombre d'enquêtés	47	8	71	14	140

**Tableau n° 12 :**

**a) Activités des groupements**

TYPE DE SPECULATION	ACTIVITE		
	Principale	Secondaire 1	Secondaire 2
Agriculture	39	10	3
Elevage	18	22	2
Agro-pastorale	8	4	-
Maraîchage	24	10	7
Artisanat	-	3	2
Distillerie	-	-	-
Commerce	2	2	2
Non réponse	49	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>140</b>	<b>51</b>	<b>16</b>

**b) Répartition des enquêtes selon les dépenses et recettes d'élevage de leur groupement**

RECETTE ET DEPENSES TRANCHES EN F CFA	DEPENSES		RECETTES	
	Campagne 92	Campagne 93	Campagne 92	Campagne 93
Moins de 50 000	9	8	6	7
50 000 - 100 000	-	2	1	1
100 000 - 150 000	-	-	1	2
150 000 - 300 000	-	-	3	2
300 000 - 500 000	1	-	1	-
500 000 - 1 000 000	-	1	-	-
1 000 000 - 3 000 000	2	1	1	4
3 000 000 et plus		1	-	-

**c) Répartition des enquêtés selon les dépenses et recettes en production végétale de leur groupement**

RECETTE ET DEPENSES TRANCHES EN F CFA	DEPENSES		RECETTES	
	92	93	92	93
Moins de 50 000	10	13	3	3
50 000 - 100 000	3	1	4	3
100 000 - 150 000	2	1	3	6
150 000 - 300 000	7	9	8	7
300 000 - 500 000	2	-	8	6
500 000 - 1 000 000	-	1	-	1
1 000 000 - 3 000 000	-	-	1	1
3 000 000 et plus		1	-	-

**Tableau n° 13 : Répartition des enquêtés selon qu'ils font ou non de l'élevage**

	ELEVAGE		TOTAL
	OUI	NON	
Enquêtés	112	28	140

**Tableau n° 14 : Répartition des enquêtés suivant l'effectif d'animaux élevés par espèce**

	Effectif	Ordre
Bovins	7	12è
Ovins	532	5è
Caprins	647	4è
Porcins	498	6è
Lapins	256	9è
Poule	3 436	2è
Dindon	47	11è
Canard	388	8è
Pintade	454	7è
Pigeon	126	10è
Pisciculture	2 étangs	-
Pondeuses	5 371	1er
Chair	701	3è

Tableau n° 15

## a) Nombre d'enquêtés effectif par espèce (bétail)

TRANCHES D'EFFECTIF ELEVE	1-10	11-25	26-40	41 et plus	Nombre d'éleveurs par espèces
Boeufs	2	0	0	0	2
Moutons	21	17	2	2	42
Chèvres	40	19	3	1	63
Porcs	12	11	6	1	30
Lapin	9	5	0	2	16

## b) Nombre d'enquêtés par effectif par espèce (volailles)

	1 - 15	16 - 30	31 - 50	51 - 75	76 - 99	100 et plus	Nombre éleveurs/ espèce
Poule	26	28	16	8	1	8	87
Canard	17	2	2	0	0	0	21
Pintade	9	8	1	0	0	1	19
Pigeon	5	1	1	0	0	0	7
Dindon	4	0	0	0	0	0	4
Volailles	61	39	20	8	1	9	138

## c) Nombre d'enquêtés et effectif pour l'aviculture traditionnelle

	Moins de 30	30 à 300	300 et plus	Nombre d'éleveurs de pondeuses et/ ou de poulets
Pondeuse	3	5	8	16
Poulet de chair	4	3	1	8

51

**Tableau n° 16 : Répartition des enquêtés selon qu'ils consomment ou non les produits de leur élevage**

REPONSE	OUI	NON
Enquêtés	117	23

**Tableau n° 17 : Nombre moyen de chaque espèce d'animaux ou produit animal consommé par enquêté**

ESPECE	Poules	Nombres	Chèvres	Porcs	Pintades	Canard	Oeufs	Autres
Quantité consommée	102	98	100	112	140	101	12 586	58
Moyenne	9,63	0,92	0,94	1,06	1,32	0,95	118,74	0,55

**Tableau n° 18 : Répartition des enquêtés selon qu'ils dépensent ou non pour leur élevage**

REPONSES	OUI	NON	TOTAL
Nombre d'enquêtés	79	61	140

**Tableau n° 19 : Répartition des enquêtés selon qu'ils utilisent ou non une main-d'oeuvre salariée pour leur élevage**

REponses	OUI	NON	TOTAL
Nombre d'enquêtés	3	137	140

**Tableau n° 20 : Répartition des enquêtés selon le montant total de leurs dépenses et de leurs recettes pour leur élevage et pour campagnes 1992 et 1993**

RUBRIQUE ET CAMPAGNES Montant en F CFA	DEPENSES		RECETTES	
	Campagne 1992	Campagne 1993	Campagne 1992	Campagne 1993
Moins de 100 000	50	61	39	54
100 000 à 300 000	1	2	-	4
300 001 - 500 000	15	6	17	19
500 001 - 1 000 000	1	4	3	1
100 001 à plus de 3 000 000	2	-	4	-

**Tableau n° 21 : Revenu moyen annuel calculé à partir des données du questionnaire par stagiaire**

Montant revenu	Montant du revenu en F CFA	
	Campagne 1992	Campagne 1993
Spéculation		
Elevage	224 744,8	73 887,6

**Tableau n° 22 : Répartition du nombre d'enquêtés d'après leurs superficies totale et moyenne, les quantités récoltées, vendue et consommée par cultures principales en 1992**

PRODUITS	Nombre de producteurs	SUPERFICIES (HA)			QUANTITE RECOLTEE (KG)			QUANTITE VENDUE (KG)			QUANTITE CONSOMMEE (KG)		
		Nombre ayant déclaré	Total déclaré	Moyenne par décl.	Nombre ayant déclaré	Total déclaré	Moyenne par décl.	Nombre ayant déclaré	Total déclaré	Moyenne par décl.	Nombre ayant déclaré	Total déclaré	Moyenne par décl.
Maïs	102	93	93,21	1,0	84	106 245	1264,8	78	60 638	777,4	87	39 461	453
Coton	29	27	18,25	0,7	27	28 458	1 054	25	27 253	1090,3	-	-	-
Sièbe	42	32	16,97	0,5	32	3207,5	297,7	24	53 125	221,4	31	3555,25	114
Sorgho	28	24	39,38	1,5	24	26 350	1118,8	19	15 239	346,6	22	10 650	434
Patate douce	1	1	0,12	0,12	1	3 200	3200,0	1	2 200	2200,0	1	1 000	100
Riz	3	3	2,12	0,7	3	4 000	1333,3	3	2 920	973,3	3	1 110	370
Légumes/ Autres	33	29	29,865	1,0	11	12 052	1095,6	9	9 553	1062,6	10	1 636	163
Igname	44	34	12,210	0,4	22	54 505	2932,0	15	24 542	1642,8	22	34 208	1554
Manioc	63	49	35,30	0,7	27	85 335	3576,5	22	27 275	1239,8	23	24 535	106
Arachide	36	22	9,83	0,4	20	9 235	461,8	21	8 321	396,2	21	6 345	302

**Tableau n° 23 : Répartition du nombre d'enquêtés d'après leurs superficies totale et moyenne, les quantités récoltée, vendue et consommée par principales cultures en 1993**

PRODUITS	Nombre de producteurs	SUPERFICIES (HA)			QUANTITE RECOLTEE (KG)			QUANTITE VENDUE (KG)			QUANTITE CONSOMMEE (KG)		
		Nombre ayant déclaré	Total déclaré	Moyenne par décl.	Nombre ayant déclaré	Total déclaré	Moyenne par décl.	Nombre ayant déclaré	Total déclaré	Moyenne par décl.	Nombre ayant déclaré	Total déclaré	Moyenne par décl.
Maïs	102	98	104,57	1,1	90	118 085	1312,1	79	31 395	1030,3	90	40 530	450
Coton	29	22	19,25	0,9	21	32 260	1536,2	22	32 508	1482,2	-	-	-
Niébé	42	39	20,325	0,5	36	21 924	609	27	5 556	246,5	33	4 950	130,3
Sorgho	28	25	35,35	1,4	25	31 930	1277,2	18	16 015	893,1	23	14 705	639,3
Potato lucce	1	1	0,25	0,25	1	3 000	3000,0	1	1 000	1000,0	1	2 000	200
Riz	3	2	1,12	0,6	2	1 830	915,0	2	1 420	710,0	2	410	205
Légumes/ Autres	33	23	32,287	1,4	14	11531,5	323,7	11	5 334	618,5	12	2 173,5	191,1
Igname	44	41	15,255	0,4	26	105 233	4047,4	21	50 182	2399,6	26	44 463	1 710
Manioc	53	54	36,17	0,7	24	70 450	2935,4	23	30 370	1320,4	22	25 485	1 158
Arachide	36	29	17,23	0,6	33	29 925	906,8	28	17 520	625,7	22	1 935,5	88

**Tableau n° 24 : Répartition des enquêtés selon qu'ils achètent**

**a) Répartition des enquêtés selon qu'ils achètent ou non des semences sélectionnées**

CULTURES	Maïs	Arachide	Niébé
Nombre d'enquêtés	86	35	32

**b) Répartition des enquêtés selon qu'ils achètent ou non des produits phytosanitaires**

REPONSES	Oui	Non	Total
Nombre d'enquêtés	50	90	140

**c) Répartition des enquêtés selon qu'ils ont ou non une chaîne d'attelage**

REPONSES	Oui	Non	Total
Nombre d'enquêtés	5	135	140

**Tableau n° 25 : Répartition des enquêtés selon qu'ils utilisent ou non une main-d'oeuvre salariée dans leur production végétale**

REPONSES	Oui	Non	Total
Nombre d'enquêtés	50	90	140

**Tableau n° 26 : Répartition des enquêtés selon qu'ils font ou non des travaux à façon pour les autres**

REPONSES	Oui	Non	Total
Nombre d'enquêtés	4	136	140

62

**Travaux n° 27 : Répartition des enquêtés selon les principaux produits végétaux vendus**

CULTURES	Maïs	Manioc	Arachide	Niébé	Igname	Riz	Sorgho/ mil
Nombre d'enquêtés	97	36	33	30	22	22	20

**Tableau n° 28 : Répartition des enquêtés d'après les autres produits vendus**

AUTRES PRODUITS	Légumes	Fruits	Sésame
Nombre d'enquêtés	45	6	10

**Tableau n° 29 : Répartition des enquêtés d'après le montant total de leurs dépenses en production végétale par campagne**

RUBRIQUES MONTANT DES DEPENSES EN F CFA	DEPENSES		RECETTES	
	1992	1993	1992	1993
Moins de 100 000	92	95	65	61
100 001 - 500 000	12	16	34	45
500 001 - 1 000 000	1	1	1	3
1 000 000 et plus	-	-	1	1

**Tableau n° 30 : Revenu moyen annuel par ancien stagiaire tirés de leur agriculture par campagne**

REVENU MOYEN EN F CFA	CAMPAGNES	
	1992	1993
ACTIVITES		
Agriculture	46 290,1	67 371,6

**Tableau n° 31 : Répartition des enquêtés selon qu'ils suivent ou non les dépenses et les recettes de leur exploitation**

REPOSES	Oui	Non	Total
Enquêtés	114	26	140

**Tableau n° 32 : Répartition des enquêtés selon le nombre d'années de suivi de leurs recettes et dépenses**

NOMBRE D'ANNEES	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans et plus	Non réponse	Total
Enquêtés	19	33	20	14	13	10	5	114

**Tableau n° 33 : Répartition des enquêtés d'après les raisons évoquées qui ne leur permettent pas de suivre leurs dépenses et recettes**

RAISON	Paresse	Employé chez quelqu'un	Pas de formation	Manque de moyens démarrage petite taille	Non réponse	Total
Nombre d'enquêtés	11	2	3	7	4	26

**Tableau n° 34 : Répartition des enquêtés selon qu'ils tiennent ou non une comptabilité et selon les raisons évoquées le cas négatif**

REPONSES	Comptabilité oui	COMPTABILITE : NON ET RAISON EVOQUEES						TOTAL
		Paresse	Employé chez quelqu'un	Pas de formation	Manque moyen démarrage	Raison non évoquées	Total	
Enquêtés	88	7	1	6	14	24	52	140

**Tableau n° 35 : Répartition des enquêtés selon qu'ils utilisent ou non des intrants modernes et les raisons de la non utilisation**

REPONSES	Intrants modernes oui	NON UTILISATION INTRANTS MODERNES						Total enquêté
		Manque moyens financiers	Agriculture biologique	Sol riche	Pas de formation	Non rép.	Total	
Enquêtés	88	13	1	8	2	28	52	140

**Tableau n° 36 : Répartition des enquêtés selon qu'ils ont satisfaits ou non et les raisons de l'insatisfaction**

	Satisfaits	Non satisfaits*	Total
Enquêtés	85	3	88

**Tableau n° 37 : Raisons de non utilisation**

RAISONS	Problème d'eau	Anomalie climatique	Terres pauvres maladies dans cultures, pertes	Prix des intrants élevé, insuffisance, moyens	Excédent faible, prix des produits trop bas, objectifs non atteints	Non rép.
Enquêtés	1	7	5	17	9	4

**Tableau n° 38 : Répartition des enquêtés selon les autres techniques culturales utilisées**

TECHNIQUES	Semis en ligne	Date de semis	Densité de culture	Autres techniques*
Enquêtés	113	111	99	62

\* Raisons : aléas climatique, terres trop pauvres.

\* Autres techniques : culture en couloir, démariage, épandage d'engrais, traitement phytosanitaire, etc..

66

**Tableau n° 39 : République des enquêtés selon qu'ils pensent que les autres agriculteurs utilisent ou non même techniques**

	LES AUTRES AGRICULTEURS		TOTAL
	Utilisent les mêmes techniques	N'utilisent pas les mêmes techniques	
Enquêtés	52	88	140

**Tableau n° 40 : Répartition des enquêtés selon les raisons évoquées justifiant la non utilisation des mêmes techniques par les paysans de leurs zones**

RAISONS	Pas formés par ignorance	Ne veulent pas changer. Préfèrent la tradition	Difficulté d'exécution réabilité, retard dans le travail	Ignore la raison	Non Rép.	Total
Enquêtés	54	12	7	1	8	83

**Tableau n° 41 : Répartition des enquêtés selon leur opinion sur le degré d'utilité de la formation reçue à l'OIC dans le cadre de leur exploitation**

APPRECIATION	Très utile	Utile	Peu utile	Inutile	Total
Enquêtés	92	40	6	2	140

**Tableau n° 42 : Répartition des enquêtés selon les raisons évoquées pour justifier l'inutilité des techniques apprises à l'OIC**

	Manque de suivi promesse non tenue	Non réponse	Total
Enquêtés	2	0	2

**Tableau n° 43 : Répartition des enquêtés selon qu'ils pensent que leur formation globale reçue à l'OIC leur est utile ou non et d'après les raisons évoquées pour justifier cette utilité**

RAISONS	ENQUETES	RAISONS	ENQUETES
Agriculture devenue un métier, source de revenus, amélioration de la production, autosuffisance	53	Meilleure gestion du temps de travaux, établissement de compte d'exploitation (recettes/dépenses) planification, gestion des revenus connaissances techniques	55
Considération sociale. Je suis devenu quelqu'un dans la vie	19	Utile si financement et moyen	1
Formation, information, renseignements aux autres	12	Non réserve	15
Avantages sur les autres gain de temps, travail	15		

**Tableau n° 44 : Répartition des enquêtés d'après les types de dépenses auxquelles sont destinés les revenus tirés de leur exploitation agricole**

POSTES DE DEPENSES	Nombre enquêtés	Pourcentage enquêtés
Achat de matériel agricole	92	65,7
Agrandissement de l'exploitation agricole	96	68,6
Besoins familiaux santé	123	87,9
Besoins familiaux écolage	78	55,7
Amélioration habitat	64	45,7
Construction de maison	40	28,6
Achat de poste téléviseur	15	10,7
Achat de poste radio	53	37,9
Mariage	21	15,0
Achat moulin	10	7,1
Autres	39	27,9
<b>TOTAL ENQUETES</b>	<b>140</b>	<b>100</b>

**Tableau n° 45 : Répartition des enquêtés selon qu'ils épargnent ou non**

	Épargne	N'épargne pas	Non rép.	Total
Nombre enquêtés	72	60	8	140
Pourcentage	51,4	42,9	5,7	100

**Tableau n° 46 : Répartition des enquêtés selon le lieu de domiciliation de l'épargne**

	Domicile	Institution financière (banque, coopec, ..)	Mixte	Non précisé	Total
Nombre enquêtés	32	28	10	2	72
Pourcentage	44,4	38,9	13,9	2,8	100

**Tableau n° 47 : Répartition des enquêtés d'après le montant déclaré de leur épargne à ce jour**

	Moins de 10 000	10 000 à 29 990	30 000 à 99 999	100 000 à 149 999	150 000 à 249 999	250 000 et plus	Non déterminé	Total
Enquêtés	8	16	12	6	6	9	15	72
Pourcentage	11,1	22,2	16,7	8,3	8,3	12,5	20,8	100

**Tableau n° 48 : Répartition des enquêtés selon les raisons évoquées justifiant l'inexistence d'une épargne**

RAISONS	Nombre	%
Trouble socio-politique	1	1,7
Recettes insuffisantes, dépenses élevées, débutant	49	81,6
Remboursement de prêt	2	3,3

RAISONS	Nombre	%
Tontine	1	1,7
Diverses : pas de carte d'identité, sécheresse	4	6,7
Non réponse	3	5,0
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>100</b>

**Tableau n° 49 : Répartition des enquêtés selon les réalisations faites depuis leur installation et selon le montant ou le nombre de réalisations**

MONTANT	AMELIORATION HABITAT		CONSTRUCTION MAISON	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Moins de 20 000	11	22,4	3	7,9
21 000 à 99 999	17	34,7	3	7,9
50 000 à 99 999	8	16,3	12	31,6
100 000 à 299 999	11	22,4	8	21,1
300 000 à 499 999	2	4,2	4	10,5
500 000 à 749 999	0	0,0	4	10,5
750 000 et plus	0	0,0	4	10,5
TOTAL	49	100,0	38	100,0

**b) Autres acquisitions**

Nombre	Télé- vision	Moulin	Radio	Vélo	Attelage	Moto	Voiture	Meubles	Terrain rural	Terrain urbain	Habil- lement	Puits	Support famil- les	Palme- raies
1	6	4	47	35	3	9	-	29	-	5	7	2	2	1
2			6	3			-		-					
3				1	1		-		-					

\* 420 palmiers.

## c) Acquisition de terrain rural

SUPERFICIE	1 ha	2 ha	3 ha	4 ha	5 ha	6 ha et plus	Total
Enquêtés	13	6	2	1	2	8	

Tableau n° 50 : Répartition des enquêtés selon qu'ils reçoivent ou non des jeunes venus s'informer sur l'OIC

REPONSE	Oui	Non	Total
Nombre d'enquêtés	125	15	140

**Tableau n° 51 : Répartition des enquêtés selon le nombre de jeunes venus s'informer**

NOMBRE DE VISITES D'INFORMATION OU DE DEMANDE DE FORMATION PAR LES JEUNES	NOMBRE D'ENQUETES	
	Ayant reçu des visites de jeunes pour information	Ayant adressé des demandes de formation à l'OIC
0	-	16
1 - 5	22	58
6 - 10	28	32
11 - 15	24	10
16 - 20	22	5
21 - 25	4	2
26 - 30	7	-
31 - 40	4	-
41 - 50	5	-
50 et plus	5	1
Indéterminé	3	-
Non réponse	0	-

**Tableau n° 52 : Répartition des enquêtés selon que certains jeunes se sont associés à eux pour l'exploitation**

	Oui	Non	Total
Enquêtes	83	57	140
Pourcentage	59,3 %	40,7 %	100 %

**Tableau n° 53 : Nombre de jeunes associés aux stagiaires enquêtés**

	1 - 2	2 - 4	4 - 6	6 - 10	10 et plus	Total
Combien	17	12	22	17	15	83
Pourcentage	20 %	15 %	27 %	20 %	18 %	100 %
Féminin	22	20	14	3	4	63
Pourcentage	35 %	32 %	22 %	5 %	6 %	100 %

**Tableau n° 54 : Répartition des enquêtés selon qu'ils reçoivent ou non la visite des paysans de leur localité**

REPONSES	Oui	Non	Total
Nombre d'enquêtés	123	17	140

14

**Tableau n° 55 : Répartition des enquêtés selon ce que les paysans de la localité viennent demander ou voir**

Information, conseil, organisation technique, types de semences, techniques culturales	88
Renseignement, conseil, entretien sur les maladies, rentabilité, organisation sur l'élevage	37
Formation des jeunes et gains	7
Gestion des stocks, des produits, techniques d'exploitation, renseignement sur le groupement	12
Information sur les techniques agro-pastorales	14
Commercialisation des produits	4

**Tableau n° 56 : Répartition des enquêtés selon que les paysans de leur localité les imitent**

REPONSES	Oui	Non	Total
Nombre d'enquêtés	111	29	140

15

**Tableau n° 57 : Répartition des enquêtés d'après thèmes sur sur lesquels porte limitation**

Semis en ligne, repiquage, démariage, densité de culture, engrais, date de conservation, techniques de cultures	85
Techniques d'élevage, croisement, castration endos, conduite des animaux, produits vétérinaires, traitements, entretien, etc..	43
Formation	16
Gestion, groupement, compte d'exploitation	8

**Tableau n° 58 : Répartition des enquêtés d'après les problèmes rencontrés pendant leur formation et évoqués dans le cadre de cette enquête**

PROBLEMES	Nombre d'enquêtés	%
Formation trop accélérée ou de trop courte durée. Programme trop contraignant	26	18,6
Travaux pratiques très épuisants ou fatigants	12	8,6
Moyens matériels insuffisants (logement, bourse, eau, électricité) déplacement très difficile	78	55,6
Non déclaré	24	17,1

16

**Tableau n° 59 : Répartition des enquêtés d'après les problèmes rencontrés pendant leur installation et évoqués**

PROBLEMES	Nombre d'enquêtés	%
Manque de suivi et ou d'assistance financière	33	23,5
Difficulté de trouver un terrain de culture et un emplacement pour l'élevage	30	21,4
Problèmes financiers. Difficulté de trouver un financement	27	19,2

**Tableau n° 60 : Répartition des enquêtés d'après les problèmes qu'ils rencontrent actuellement**

PROBLEMES	Nombre d'enquêtés	%
Coût très élevé des intrants (produits phytosanitaires, vétérinaires, aliment pour bétail.... et prix des produits peu rémunérateurs	87	62,1
Manque de débouchés	6	4,3
Problèmes fonciers et jalousie des autres paysans de la localité	15	10,7
Vol des animaux, dégâts des animaux, produits de la localité	13	9,3
Eloignement du marché, du dispensaire	22	15,7
Manque de suivi de l'OIC	20	14,3

**Tableau n° 61 : Répartition des enquêtés d'après les suggestions faites pour atténuer les problèmes évoqués pour la**

**a) période de formation**

PROPOSITIONS	Nombre d'enquêtés
1. Prolongement de la durée de la formation	
. Programme trop chargé	25
. Suivi après la formation	
2. Aide financière méthode de jumelage	28
3. Amélioration du centre	53
4. Réduction du coût de formation	1
5. Autres : diminuer le coût de formation	6
Y créer une pharmacie et dispensaire	

**b) Période d'installation**

PROPOSITIONS	Nombre d'enquêtés
Trouver un financement et suivre les anciens stagiaires	64
Mettre en place un crédit	30
L'OIC doit respecter ses promesses	8

## c) Actuellement

PROPOSITIONS	Nombre d'enquêtés
Diminuer le coût des intrants et relever les prix des produits agricoles	82
Trouver des débouchés pour nos produits	36
Mettre en place un crédit agricole	8
Equiper les différentes régions de tracteur pour le labour	5
Relever le pouvoir d'achat des consommateurs	2

**ANNEXE III**

**BASE DE CALCUL DE LA  
POPULATION ACTIVE RURALE  
EN 1992 ET 1993**

**BASE DE CALCUL DE LA  
POPULATION ACTIVE  
RURALE EN 1992 ET 1993**

Population totale (1981)(1)	2 729 600
Population active (1981)(1)	872 289
Population active en %	32 %
Population active agricole	579 361 ____ 66,4 %

Population active agricole : 66,4 % des actifs totaux(2)

Population totale (1993)	: 3 768 120	100 %
--------------------------	-------------	-------

Population active totale (1993)	: 1 205 798	32 %
---------------------------------	-------------	------

Population active agricole (1993)	: 800 650
-----------------------------------	-----------

Population totale (1992)	: 3 565 649	100 %
--------------------------	-------------	-------

Population active (1992)	: 1 141 007	32 %
--------------------------	-------------	------

Population active agricole (1992)	: 757 629
(66,4 % population active totale)	

---

(1) Sources : Recensement général de la population 1981  
et Direction de la Statistique Lomé (TOGO)

(2) Sources : Direction de la Statistique.